



NOTICE ANNUELLE

21 janvier 2021
Exercice financier clos le 25 octobre 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rubrique 1 - Structure de l'entreprise.....	1
1.1 Constitution de la Société.....	1
1.2 Liens intersociétés.....	1
Rubrique 2 - Nos activités.....	2
2.1 Profil.....	2
2.2 Description des activités.....	3
2.3 Matières premières et prix de l'énergie.....	15
2.4 Cycles économiques.....	15
2.5 Responsabilité environnementale et sociale.....	15
2.6 Ressources humaines.....	17
2.7 Immeubles.....	18
2.8 Réorganisations.....	18
2.9 Acquisitions stratégiques et développement des affaires.....	18
2.10 Acquisition significative.....	19
2.11 Facteurs de risque.....	19
Rubrique 3 - Historique des trois derniers exercices financiers.....	20
Rubrique 4 - Structure du capital de la Société.....	22
4.1 Description générale de la structure du capital.....	22
4.2 Notations.....	23
4.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités.....	24
4.4 Rapport de gestion par la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation.....	24
4.5 Marché pour la négociation des titres.....	25
Rubrique 5 - Politique des dividendes.....	26
Rubrique 6 - Administrateurs et membres de la haute direction.....	26
Rubrique 7 - Poursuites.....	31
Rubrique 8 - Contrats importants.....	31
Rubrique 9 - Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres.....	31
Rubrique 10 - Information sur le Comité d'audit.....	31
10.1 Mandat du Comité d'audit de la Société.....	31
10.2 Composition du Comité d'audit.....	31
10.3 Formation et expérience pertinentes.....	32
10.4 Utilisation de certaines dispenses.....	32
10.5 Politiques et procédures d'approbation préalable.....	32
10.6 Honoraires pour les services des auditeurs externes.....	33
Rubrique 11 - Énoncés prospectifs.....	33
Rubrique 12 - Renseignements supplémentaires.....	34
Annexe A – Mandat du Comité d'audit.....	35

Note : Dans la présente notice annuelle, tous les montants en dollars sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Toute l'information contenue dans la présente notice annuelle est à jour en date du 25 octobre 2020, à moins d'indication contraire.

1.1 Constitution de la Société

Dans la présente notice annuelle, le terme *Société* désigne Transcontinental inc. et les termes *TC Transcontinental*, *nous* et *nos* désignent, selon le contexte, la Société, ses filiales (y compris aux fins de la présente notice annuelle, les sociétés, fiducies et autres entités non incorporées), ou l'une ou plusieurs des entités membres de son groupe.

L'organigramme qui suit présente les principales filiales directes ou indirectes de la Société au 25 octobre 2020, tout en précisant leur juridiction de constitution.



La Société a d'autres filiales, mais elles ne sont pas présentées dans l'organigramme parce qu'elles représentaient, individuellement, moins de 10 % du total de nos actifs consolidés et moins de 10 % du total de nos produits d'exploitation consolidés au 25 octobre 2020 et, dans l'ensemble, ces autres filiales représentaient moins de 20 % du total de nos actifs consolidés et moins de 20 % du total de nos produits d'exploitation consolidés au 25 octobre 2020. Toutes les actions ou parts de ces filiales sont détenues directement ou indirectement par la Société.

Rubrique 2 - Nos activités

2.1 Profil

TC Transcontinental est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le premier imprimeur au Canada. La Société se positionne également comme le plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française. Depuis plus de 40 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte plus de 8 000 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été d'environ 2,6 milliards de dollars canadiens pour l'exercice financier clos le 25 octobre 2020. Pour plus d'information, veuillez visiter notre site web au www.tc.tc.

Le secteur de l'emballage

TC Emballages Transcontinental, le secteur de l'emballage de TC Transcontinental, se positionne comme un chef de file nord-américain en emballage souple et œuvre également au Guatemala, au Mexique, en Équateur, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande et en Chine. Ce secteur compte environ 3 800 employés, dont la majorité sont en poste aux États-Unis. Sa plateforme comprend un atelier de prémédia et 26 usines de production qui se spécialisent dans le recyclage, l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation.

TC Emballages Transcontinental offre une vaste gamme de produits de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films et sacs thermorétractables et des revêtements spécialisés. Ce secteur dessert des marchés variés, notamment ceux des produits laitiers, du café, de la viande et de la volaille, de la nourriture pour animaux, de l'agriculture, des boissons, des produits ménagers et de soins personnels, des produits industriels, des produits de consommation, des supermarchés et du médical.

Le secteur de l'impression

TC Imprimeries Transcontinental, le secteur de l'impression de TC Transcontinental, est le premier imprimeur au Canada et l'un des plus importants en Amérique du Nord. Ce secteur compte environ 3 800 employés et dispose d'un réseau de 14¹⁾ usines à la fine pointe de la technologie.

TC Imprimeries Transcontinental propose une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression de circulaires et de produits marketing sur le lieu de vente, et la distribution de porte en porte par l'entremise du *Publisac* au Québec, et de Targeo, un service pancanadien de courtage en distribution. Ce secteur offre aussi une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse.

Le secteur des médias

TC Media, le secteur des médias de TC Transcontinental, emploie environ 200 personnes réunies au sein de TC Média Livres et de Groupe Constructo. TC Média Livres est le groupe d'édition pédagogique de langue française

1) Sans compter Transcontinental LGM-Coronet (Winnipeg) qui cessera ses activités le 31 janvier 2021.

le plus important au Canada en plus d'être un éditeur grand public, le leader dans le marché du parascolaire au Québec et le plus important diffuseur d'ouvrages spécialisés en langue française au Canada. Groupe Constructo est le leader de l'information stratégique dans le domaine de la construction au Québec en plus d'être un partenaire de CGI inc. dans l'exploitation du système électronique d'appels d'offres du Québec (SEAO).

2.2 Description des activités

Le tableau suivant présente les revenus et le pourcentage de ceux-ci par secteur d'exploitation de TC Transcontinental pour les exercices financiers clos les 25 octobre 2020 et 27 octobre 2019.

(en millions de dollars sauf pour les pourcentages)	Exercices financiers clos en 2020 et 2019			
	2020 (\$)	2020 (%)	2019 (\$)	2019 (%)
Secteur de l'emballage	1 418,7	55,1	1 618,3	53,2
Secteur de l'impression	1 098,1	42,7	1 336,7	44,0
Autres ¹⁾	57,2	2,2	83,8	2,8
Total	2 574,0	100,0	3 038,8	100,0

1) Inclut les revenus du secteur des médias.

A) Le secteur de l'emballage

Produits et services

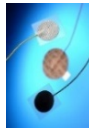
TC Emballages Transcontinental offre une variété de produits et de services en emballage souple et se spécialise dans le recyclage, l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation.

Notre secteur de l'emballage offre une vaste gamme de produits de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des films moulés et non moulés, des films et des sacs thermorétractables, des sacs pour bananiers, des films à paillis et pour culture en serre, des couvercles, des étiquettes, des revêtements spécialisés, ainsi que des sacs et des sachets de différents styles et tailles, y compris des sachets à maintien vertical, des sacs à fond plat et des sacs à fond carré.

Les produits de TC Emballages Transcontinental comprennent ceux que nous développons à l'interne et commercialisons auprès de nos clients, et ceux que nous développons en collaboration avec nos clients pour répondre à leurs besoins particuliers. En effet, certaines gammes de nos produits ont été élaborées en fonction des exigences particulières de nos clients, de sorte que nous participons étroitement à la planification de nouveaux produits avec nos clients. Ces efforts renforcent l'intégration des activités de TC Emballages Transcontinental avec celles de ses clients et nous positionnent comme un partenaire d'affaires.

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu de certains produits offerts présentement par TC Emballages Transcontinental :

Agriculture					
	Sacs et jupes pour bananiers	Étiquettes et ficelles	Doublures de boîtes d'expédition	Films à paillis	Films pour culture en serre
Boissons					
	Films thermorétractables pour emballages multiples	Films thermorétractables Integritite ^{MC}	Films thermorétractables Integritite ^{MC} faits de plastique recyclé postconsommation		

Confiseries et bonbons	 Papillotes	 « Tourner et sceller »	 Emballages en aluminium	
Produits laitiers	 Films et sachets pour fromage râpé	 Pellicules de couvercle refermables	 Halo ^{MC} pour fromage en tranches et en bloc	 Films formés et non formés Envio ^{MC}
Café et thé	 Sacs pour grains entiers et sachets recyclables	 Sacs et couvercles compostables	 Emballages individuels	
Produits de consommation	 Soins personnels et hygiène féminine	 Produits ménagers	 Emballages multiples	
Viande et volaille	 Sacs thermorétractables sous vide pour produits désossés Nextrus ^{MC}	 Sacs thermorétractables pour produits avec os ClearShield ^{MC}	 Films formés et non formés Envio ^{MC}	
Nourriture pour animaux	 Sacs et sachets pour nourriture sèche ou fraîche	 Tubes plissés	 Pellicules thermorétractables pour emballages multiples	
Revêtements spécialisés	 Z-flo (films conducteurs)	 Plaques flexographiques pour impression	 Services de revêtements en sous-traitance (film de protection automobile)	
Médical	 Films Inspire® (traitements avancés des plaies)	 Adhésifs médicaux	 Bandelettes de test sanguin	

Équipements et procédés de fabrication

Les procédés de fabrication de notre secteur de l'emballage incluent le recyclage, l'extrusion, le laminage, l'impression, la transformation, de même que la fabrication de revêtements spécialisés. Nous offrons également des services de prémédia.

La plateforme de production de TC Emballages Transcontinental bénéficie de plusieurs années d'amélioration, d'optimisation et de modernisation. La panoplie de machines d'emballage et d'équipements spécialisés dont disposent les diverses usines de notre secteur de l'emballage nous permet d'offrir une vaste gamme de produits d'emballage souple et de répondre avec une grande flexibilité aux demandes de nos clients.

Recyclage

En février 2020, un groupe recyclage a été créé au sein de TC Emballages Transcontinental. La création du groupe recyclage a pour objectif d'intégrer verticalement le recyclage des plastiques dans notre chaîne de production d'emballages au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine, nous assurant ainsi à terme d'un approvisionnement stable de résine recyclée. En juin 2020, ce groupe a acheté des équipements, tels qu'une ligne de lavage et des extrudeuses, destinés à la transformation de plastiques souples récupérés auprès de sources commerciales, industrielles et agricoles et de centres de tri en granules de plastique recyclé, lesquelles seront intégrées à notre production. Cette offre de produits d'emballage écoresponsables contenant du plastique recyclé soutient l'objectif de création d'une économie circulaire du plastique.

Extrusion

TC Emballages Transcontinental a des capacités d'extrusion de film coulé et de film soufflé. Nous produisons du film personnalisé offrant la compatibilité avec les machines, une résistance à la chaleur, la durabilité, des capacités de scellage et des barrières de protection.

Notre procédé d'extrusion de film coulé est un procédé par lequel la résine fondue est extrudée horizontalement pour former une feuille de matériel, laquelle est refroidie avant d'être coupée et enroulée en rouleaux. Notre procédé d'extrusion de film soufflé est un procédé par lequel différentes résines sont combinées pour former un mélange composé de plusieurs couches, ce qui nous permet de produire des films à barrières multicouches jusqu'à 11 couches. Lors de ce procédé, la résine fondue est soufflée verticalement pour former un tube et refroidie. Le tube de film passe ensuite à travers des rouleaux pinceurs où le tube est aplati. Le tube aplati est soit conservé tel quel, soit fendu en feuilles et enroulé en rouleaux.

Nous utilisons nos capacités d'extrusion de film aux fins d'approvisionnement d'une partie de nos films à l'interne.

Laminage

TC Emballages Transcontinental fabrique des emballages laminés multicouches à haute barrière conformément aux besoins de ses clients en matière de barrières, tout en satisfaisant les besoins d'esthétique et de performance sur la machinerie. Le processus de laminage fournit des propriétés de résistance et de barrière nécessaires à la durabilité du produit.

Notre procédé de laminage d'adhésif sans solvant, qui ne libère pas d'émission et ne nécessite pas de four, implique le laminage du substrat imprimé à une pellicule scellante avec un système d'application d'adhésif à deux parties réactives. Une fois mélangées, les deux parties réactives de l'adhésif réagissent et commencent à durcir, collant les deux substrats ensemble. Les couches combinées sont conservées sous forme de rouleaux jusqu'à ce que l'adhésif ait durci, après quoi les grands rouleaux de base sont refendus en rouleaux de bonne grandeur et expédiés au client. TC Emballages Transcontinental fait également le laminage de films avec des adhésifs à base de solvant qui fournissent de hautes qualités d'adhésivité pour des substrats (avec faible énergie de surface) tels que le polystyrène et offre la flexibilité de produire des films très spécialisés.

Notre procédé de laminage par extrusion est un procédé par lequel la résine de laminage en polyéthylène est fondue en un mince film chaud qui vient revêtir un substrat qui se déroule, puis qui se colle à une deuxième bande de matériel en passant à travers une série de rouleaux pinceurs à rotation opposée qui collent les couches ensemble. La pellicule en rouleau fabriquée par ce procédé est par la suite convertie en produits finis lors d'un processus secondaire de refente.

Impression

TC Emballages Transcontinental exploite une plateforme de presses flexographiques, imprimant jusqu'à 11 couleurs. Ceci nous permet d'avoir des capacités de production pour des formats flexographiques rotatifs étroits, moyens et larges. La technologie d'impression flexographique implique le transfert de l'encre à une plaque d'impression en polymère montée sur un cylindre, qui est ensuite transférée sur le film et séchée. Ce procédé d'impression rotatif consiste à imprimer sur des rouleaux de matériaux d'emballage qui sont, dans la plupart des cas, des films à couches minces dont la conception permet l'impression à haute vitesse. Une presse numérique, qui n'implique aucune plaque d'impression, fait également partie de la plateforme de production de TC Emballages Transcontinental. Notre presse numérique est principalement utilisée pour les petits tirages et les étiquettes personnalisées. Nous effectuons et documentons un certain nombre de contrôles de qualité en cours de production et nos systèmes permettent des changements à rapidité optimale entre les cycles de production.

Transformation

La transformation fait partie des capacités de production de TC Emballages Transcontinental. Pendant le processus de transformation, le film imprimé est essentiellement transformé en produits d'emballage tels que des sacs et des sachets. TC Emballages Transcontinental détient de multiples machines à haute vitesse lui permettant d'offrir des sacs et des sachets variés et de répondre aux demandes fluctuantes de ses clients. Nos machines de fabrication de sachets ont des techniques avancées de scellage pour assurer l'étanchéité et le confinement.

Les capacités de production de TC Emballages Transcontinental comprennent également la technologie de précision au laser, ce qui lui permet d'offrir des caractéristiques de déchirage en coin et de perforation pour ouvrir les sachets et verser le contenu plus facilement, avec un système d'aération unique. La technologie de scellage à froid, de refente précise à grande vitesse, d'embossage, de métallisation et de démétallisation sont aussi parmi nos capacités de production.

Nos produits font l'objet de tests à divers niveaux tout au long du processus de fabrication, y compris les tests de résistance au choc et d'étanchéité pour assurer une fonctionnalité et une fraîcheur optimales.

Revêtements spécialisés

Le segment des revêtements spécialisés de TC Emballages Transcontinental développe, fabrique et distribue des papiers, des films et des substrats spécialisés revêtus qui sont destinés à l'imagerie numérique, à des appareils électroniques ainsi qu'à des technologies médicales et optiques. Ce segment offre aussi des films spécialisés et des services de revêtements à haute performance. Nos activités de revêtements spécialisés sont réparties dans deux usines de production certifiées ISO aux États-Unis et au Royaume-Uni et un centre de transformation et de distribution en Chine.

Prémédia

TC Emballages Transcontinental offre des services de prémédia, notamment des services de production artistique, la création et la conception, la photographie, l'adaptation aux normes graphiques et extension de marque, la gestion des couleurs, la gestion de la qualité de l'impression, de l'épreuve et des services d'innovation de produits. De plus, certaines de nos usines d'emballage offrent également des services complets de prépresse ainsi que des services de fabrication de plaques d'impression.

Marchés principaux et clients

Nos produits et services d'emballage souple desservent une grande variété de marchés, notamment ceux des produits laitiers, du café, de la viande et de la volaille, de la nourriture pour animaux, de l'agriculture, des boissons, des produits ménagers et de soins personnels, des produits industriels, des produits de consommation et des supermarchés. Par l'entremise de notre segment des revêtements spécialisés, nous desservons également les industries médicale, automobile et bancaire.

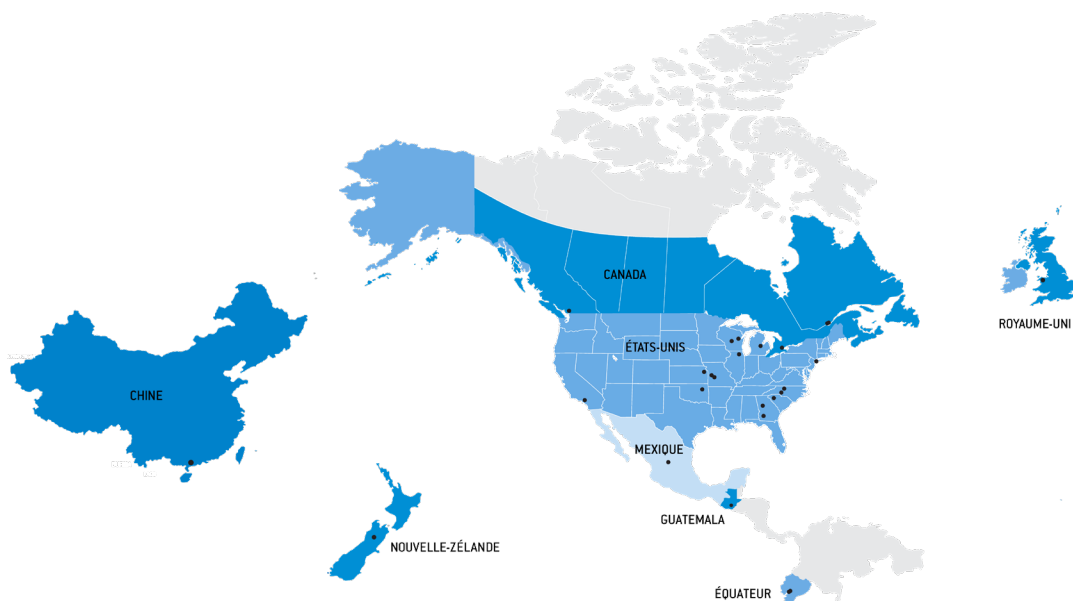
Le bassin de clients de notre secteur de l'emballage s'étend des grandes entreprises qui sont des chefs de file dans leur marché à l'international aux entreprises régionales de plus petite taille. Les clients de TC Emballages Transcontinental sont principalement des fabricants agroalimentaires, des fabricants de boissons, des détaillants

(notamment des supermarchés, des épiceries et des dépanneurs), des entreprises de biens de consommation emballés, ainsi que des entreprises industrielles.

Nous avons conclu des contrats avec plusieurs clients importants de notre secteur de l'emballage. Ces contrats sont d'une durée à écouler variant d'un à presque neuf ans et comportent en général des clauses de rajustement de prix fondées sur le volume, le coût des matières premières, la main-d'œuvre ou l'indice CDI (*Chemical Data Index*).

Aucun client ne représentait, à lui seul, plus de 15 % des revenus de notre secteur de l'emballage durant les deux derniers exercices financiers.

Le graphique suivant présente un survol de la plateforme d'emballages de TC Emballages Transcontinental à l'échelle mondiale.



Logistique

Les produits de TC Emballages Transcontinental sont généralement acheminés à ses clients par des fournisseurs de services de transport. Cet arrangement permet à TC Emballages Transcontinental de limiter les dépenses en capital nécessaires au maintien de ses propres installations de distribution, comme une flotte de transport, et de raccourcir les délais requis pour livrer ses produits à ses clients.

Recherche et développement, brevets et marques de commerce

Le succès de TC Emballages Transcontinental repose essentiellement sur ses capacités continues en matière de recherche et développement ainsi que sur ses activités en innovation et automatisation.

La majorité des travaux de recherche et développement dans l'industrie de l'emballage souple portent actuellement sur des innovations qui contribuent à la différenciation des produits tels que des emballages pratiques, l'amélioration des barrières de protection, des projets de conception d'emballages, des emballages intelligents et des solutions écoresponsables. En effet, TC Emballages Transcontinental met au point, commercialise et produit des emballages novateurs. En plus de sa gamme de produits existante, les services internes de développement de produits de TC Emballages Transcontinental conçoivent continuellement de nouveaux produits en réponse aux besoins évolutifs des clients et des tendances du marché. Nous collaborons étroitement avec nos clients pour promouvoir l'utilisation de matériaux durables et pour concevoir des emballages à valeur ajoutée qui complètent et renforcent la fonctionnalité et l'attrait sur les tablettes de leur gamme de produits, tout en tenant compte de la gestion de leur fin de vie utile. Nous avons d'ailleurs plusieurs produits compostables, recyclables ou faits à partir de plastique recyclé qui

sont déjà commercialisés en Amérique du Nord et nous nous sommes engagés à investir 1 % des revenus de notre secteur de l'emballage dans nos activités de recherche et de développement.

Nous détenons un droit de propriété ou un droit de licence sur plusieurs brevets ou demandes de brevets au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays reliés à certains de nos produits, procédés de fabrication et équipements dans l'industrie de l'emballage souple.

Nous détenons également plusieurs marques de commerce ou avons procédé à la demande d'enregistrement de plusieurs marques de commerce dans divers territoires qui sont utilisées par notre secteur de l'emballage, y compris, notamment les marques suivantes : fonctionnalité d'ouverture facile LaserTear^{MC}; films de nylon moulés 6.6 Dartek^{MC} pour usage industriel; films moulés Envio^{MC} pour les marchés des fromages et des viandes, sacs thermorétractables Nextrus^{MC} pour les marchés des viandes désossées et des fromages, films d'encapsulation pour fromages en copolymère d'éthylène et d'alcool vinylique (EVOH) Halo^{MC}; ainsi que les solutions de protection pour les bananes Banaflex Treebag^{MC}, Proflex Treebag^{MC}, Polyinsect^{MC}, Total Flex, Natural Flex et Gro Pro.

Revenus selon la région géographique

Le tableau suivant présente les revenus et le pourcentage de ceux-ci de notre secteur de l'emballage selon leur répartition géographique pour les exercices financiers clos les 25 octobre 2020 et 27 octobre 2019.

(en millions de dollars sauf pour les pourcentages)	Exercices financiers clos en 2020 et 2019			
	2020 (\$)	2020 (%)	2019 (\$) ¹⁾	2019 (%) ¹⁾
Revenus générés par les usines situées au Canada	60,7	4,3	57,4	3,5
Exportations par les usines situées au Canada	154,0	10,8	122,9	7,6
Revenus générés par les usines situées aux États-Unis	885,2	62,4	1 162,6	71,9
Revenus générés par les usines situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis	318,8	22,5	275,4	17,0
Total	1 418,7	100,0	1 618,3	100,0

1) Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Concurrence

TC Emballages Transcontinental exerce ses activités dans un secteur hautement concurrentiel. Le paysage concurrentiel est fragmenté et caractérisé par un nombre important de concurrents, grands et petits. Les acteurs de l'industrie sont en concurrence eu égard à un certain nombre de facteurs, notamment la qualité, le service, les caractéristiques du produit, l'innovation et les prix.

L'offre de produits offerts par TC Emballages Transcontinental fait également concurrence aux produits similaires fabriqués par d'autres fabricants, aux produits d'emballage en plastique issus de différents procédés de fabrication, ainsi qu'à certains autres matériaux d'emballage alternatifs, tels que le métal, le verre, le papier, le carton et autres types de matériaux.

TC Emballages Transcontinental est en concurrence dans certains segments de marché avec plusieurs grandes entreprises en Amérique du Nord, y compris Amcor Ltd., Berry Plastics Group Inc., Sonoco Products Company, ProAmpac Intermediate, Inc., Winpak Ltée, Printpack, Inc., American Packaging Corporation, Bryce Corporation, Peel Plastic Products Ltd., Plastic Packaging Technologies, LLC, Sealed Air Corporation, Hood Packaging Corporation, Mondi plc, ainsi que plusieurs petites entreprises de transformation.

À notre avis, notre capacité à servir des clients nécessitant des délais de production rapides et de livrer tant des petits tirages que des grands tirages nous différencie d'autres participants de l'industrie. Notre vaste gamme de solutions d'emballage souple nous permet également de répondre rapidement aux besoins du marché dans le cadre d'une variété d'applications. Nous croyons que nos services de prémédia de création de contenu internes distinguent l'offre de services de notre secteur de l'emballage en nous permettant de soutenir les stratégies de marques de nos clients.

De plus, nous sommes d'avis que notre stratégie de recherche et de développement nous différencie davantage dans l'industrie et nous permet de développer des produits qui bénéficient davantage à nos collectivités et à l'environnement.

Du point de vue de la qualité, nos pratiques de salubrité des aliments reflètent notre engagement envers les normes élevées de l'industrie pour nos clients. Les usines de fabrication de notre secteur de l'emballage utilisent divers niveaux de certification par des tiers pour nos programmes de salubrité alimentaire et de qualité, notamment les certifications de GFSI (*Global Food Safety Initiative*), dont SQF (*Safe Quality Food*), BRC (*British Retail Consortium*) et IFS (*International Featured Standard*).

Variations saisonnières

Les facteurs saisonniers peuvent contribuer à des variations dans les revenus et le résultat net pour un trimestre donné selon la catégorie de produits de notre secteur de l'emballage. En effet, certains types d'emballage alimentaire sont, de par leur nature, plus saisonniers dû aux cycles des récoltes, aux conditions météorologiques, aux vacances, aux célébrations religieuses ou aux événements sportifs. Par exemple, la hausse de la demande de boissons embouteillées pendant les mois plus chauds a une incidence positive sur les activités d'emballage thermorétractable pour fardelage.

B) Secteur de l'impression

Produits et services

TC Imprimeries Transcontinental offre à sa clientèle une gamme complète de services spécialisés de production de produits imprimés d'un bout à l'autre de la chaîne de production graphique, incluant les services liés aux circulaires et journaux, aux magazines et livres, aux produits marketing, au prémédia et à la distribution.

Circulaires et journaux

TC Imprimeries Transcontinental est parmi les plus importants imprimeurs de circulaires au Canada. Nous offrons aux détaillants une variété de formats, soit le format tabloïd, le grand format, les formats maxi-tabloïd, mini-tabloïd et les formats magazine/catalogue.

En tant que l'un des plus importants imprimeurs de journaux au Canada, nous offrons aux éditeurs de journaux une gamme unique de solutions d'impression. Les journaux sont imprimés dans quatre usines situées dans quatre provinces du Canada qui sont spécialisées dans l'impression à la fois de journaux et de circulaires. Nous imprimons plus de 175 journaux à travers le Canada, dont 9 quotidiens payants.

Dans le contexte d'un marché publicitaire difficile, nous offrons un modèle unique d'impartition d'impression de journaux. Cette solution novatrice aide les éditeurs de journaux à accroître leur efficacité. Nous imprimons, entre autres, les journaux *Toronto Star* et *Hamilton Spectator*, pour Metroland Media Group Ltd., le journal *The Globe and Mail* (sauf dans les Maritimes depuis le 1^{er} décembre 2017), pour The Globe and Mail Inc. et les journaux *The Gazette*, *Calgary Herald* et *The Vancouver Sun*, pour Postmedia Network Inc.

Magazines et livres

Grâce à nos trois²⁾ usines offrant de services complets pour l'impression de magazines, situées au Québec et en Ontario, nous imprimons plus de 300 magazines, ce qui fait de nous l'un des plus importants imprimeurs de magazines au Canada. Nous sommes parmi les plus importants imprimeurs de livres en couleur au Canada. Nous imprimons aussi des catalogues et des annuaires.

Les technologies d'impression et la grande capacité de TC Imprimeries Transcontinental nous permettent de traiter rapidement une combinaison de grands et petits tirages pour tous les types d'éditeurs. Ceci permet aux publications à petit et à moyen tirage de bénéficier de plusieurs des mêmes avantages que leurs concurrents de plus grande taille.

2) Sans compter Transcontinental LGM-Coronet (Winnipeg) qui cessera ses activités le 31 janvier 2021.

Nos services complets de reliure, d'impression de pages couvertures et d'options spéciales telles que le laminage (mat et brillant) font de nous un imprimeur à guichet unique pour nos clients.

Produits marketing

Nous avons développé un créneau à haut potentiel de revenus, soit l'impression de matériel promotionnel et de produits marketing sur le lieu de vente. Nous offrons une vaste gamme de solutions de marketing partout au Canada, notamment de la création de contenu et de visuels numériques, des solutions de publipostage et de marketing direct, de l'impression d'emballages spécialisés, de l'impression et de l'assemblage de panneaux et présentoirs promotionnels, des solutions de marketing sur le lieu de vente ainsi que des services de conception-construction de magasins complets.

Le vaste marché du marketing sur le lieu de vente est un créneau intéressant pour nous, car il se caractérise souvent par des contrats continus avec de grands détaillants avec lesquels nous faisons déjà affaire. Nous imprimons également des produits corporatifs, ce qui nous permet de soutenir nos clients dans le cadre de la création de leur matériel de marketing et publicitaire destiné à des entreprises ou à des consommateurs tel que des bannières, rapports annuels, brochures corporatives, dossiers de présentation et calendriers d'entreprise. Nos capacités d'impression nous permettent d'offrir de la couleur haute-fidélité, du pliage distinctif et des finis spéciaux ainsi que l'impression de grands formats panoramiques.

Nos services de produits marketing sont offerts dans trois usines de production se spécialisant dans l'impression commerciale traditionnelle et numérique de produits marketing. Ces usines, situées en Ontario et au Québec, desservent une base de clientèle très diversifiée, comprenant autant des agences de publicité que d'importantes entreprises bien établies dans les industries financière, pharmaceutique, du détail et de biens de consommation emballés. Nous offrons également des solutions d'emballage de carton et des solutions de publipostage. Nous imprimons des produits qui varient d'un simple envoi direct à un envoi prêt-à-poster personnalisé. Nous offrons aussi des services de gestion optimale de commandes (*fulfillment*) à nos clients.

Prémédia

TC Imprimeries Transcontinental est un créateur de contenus promotionnels pour une grande partie des détaillants les plus importants au Canada, fournissant une gamme complète de solutions intégrées pour les circulaires imprimées ainsi que pour les plateformes numériques et multiréseaux. Nous offrons tous les éléments de la création de contenu, du début jusqu'à la fin, notamment la création et la conception stratégiques, l'assemblage de pages, la rédaction et l'édition, des services linguistiques, la photographie (en studio ou à l'extérieur) et la production de vidéo (en studio ou à l'extérieur).

Distribution

TC Imprimeries Transcontinental offre une multitude de services de distribution de porte en porte. Nous distribuons des journaux, des circulaires et des imprimés publicitaires à environ 3,3 millions de foyers au Québec par l'entremise de notre réseau de distribution *Publisac*, un véhicule qui regroupe la majorité des circulaires des grands détaillants et des journaux locaux du Québec, ce qui nous permet d'être un chef de file de cette industrie au Québec. Afin de réduire notre empreinte environnementale, nous avons remplacé le sac de plastique vierge recyclable du *Publisac* par un sac que nous produisons au Québec fait à 100 % de plastique recyclé et toujours recyclable. Le nouveau *Publisac* a été lancé sur l'île de Montréal en septembre 2019 et est distribué partout au Québec depuis le début de 2020. Il a été développé et réalisé en collaboration avec notre secteur de l'emballage.

Par l'entremise de notre division Targeo, un service de courtage en distribution pancanadien, nous offrons aussi aux détaillants nationaux la possibilité de diminuer leurs frais de gestion en nous impartissant la coordination de leurs programmes de circulaires et ce, à l'échelle pancanadienne. Pour ce faire, nous disposons d'une base de données et de liens commerciaux avec plus de 600 partenaires distributeurs dans les territoires non desservis directement par *Publisac*. C'est donc environ plus de 12,4 millions de foyers qui sont desservis par Targeo.

Soucieux d'accroître le retour sur l'investissement des annonceurs, nous mettons également à leur disposition une gamme de services tels que l'accès à des bases de données sociodémographiques et un contrôle continu des points de distribution leur permettant ainsi de mesurer l'efficacité de leurs circulaires et de cibler les consommateurs.

Équipements et procédés de fabrication

Les équipements et les procédés de fabrication de notre secteur de l'impression font en sorte que les délais de préparation sont courts, l'impression rapide, la qualité de reproduction supérieure et les produits distincts. La plupart de nos presses et imprimantes sont commandées par ordinateur et un grand nombre a la capacité d'exécuter les travaux de finition. La compatibilité technique entre les diverses presses donne une grande souplesse d'exécution qui nous permet d'apporter facilement des changements de dernière minute et de livrer des commandes sept jours sur sept. L'impression simultanée d'un produit dans plusieurs usines entraîne la réduction des coûts de transport pour nos clients et permet des délais de production plus courts ainsi qu'une qualité d'impression constante à l'échelle pancanadienne. Notre souplesse d'exploitation nous permet de transférer des travaux d'une usine à l'autre afin de respecter notre carnet de commandes, tout en offrant des solutions en cas d'urgence.

La qualité de nos services d'impression est assurée par du personnel expérimenté et notre conformité aux normes de l'industrie. Nous utilisons actuellement les services des laboratoires de l'Institut des communications graphiques du Québec. Ces locaux ultramodernes permettent d'analyser constamment les encres, le papier et les autres matières premières utilisés par nos usines d'impression. Nous partageons les résultats de ces analyses avec nos fournisseurs de façon à corriger rapidement tout problème ou toute irrégularité et ainsi assurer le maintien de notre haut niveau de qualité. De plus, notre forte culture d'amélioration continue nous mène à innover et à améliorer continuellement nos procédés de fabrication et la qualité de nos produits.

Nos procédés de fabrication comprennent la production sur des presses rotatives avec sécheur/prise à chaud et à froid et sur des presses à feuilles en utilisant le procédé d'impression *offset*. Ce procédé se caractérise par le décalque de l'image de la plaque imprimante sur une surface de caoutchouc, appelée blanchet, qui est enroulée sur un cylindre. Ce blanchet roule d'abord sur la plaque d'impression et prend le décalque de l'image. Ensuite, il reporte l'image sur le papier.

Le procédé d'impression rotative consiste à imprimer sur des bobines de papier tandis que le procédé d'impression à feuille consiste à imprimer sur des feuilles de papier. Un petit tirage est en général mieux servi par l'impression à feuille, tandis qu'un plus grand tirage est en général mieux servi par l'impression rotative.

L'impression rotative *offset* avec prise à chaud offre une grande rapidité (jusqu'à 90 000 impressions à l'heure) et une meilleure qualité d'impression. Ce procédé est utilisé surtout pour l'impression de magazines, de périodiques, de catalogues, de circulaires, d'encarts, de tabloïds, de livres, d'annuaires ainsi que de matériel de publipostage. L'impression rotative *offset* avec prise à froid est surtout utilisée pour l'impression de journaux.

Toutes les usines de production de notre secteur de l'impression sont dotées de technologie de prépresse et d'équipement de fabrication de plaques d'impression qui permettent de réaliser, en utilisant la technologie numérique, les diverses étapes de la production graphique. Notre expertise en prépresse sert dans tous nos segments de marché afin de réduire davantage les délais de production, tout en augmentant les possibilités d'effectuer des changements de dernière minute. Nous offrons également à nos clients des services de traitement numérique de l'image en direct qui rationalisent le processus de préparation des pages pour l'impression et permettent l'utilisation des données provenant d'autres sources, dont l'Internet. Nous avons, dans l'ensemble de nos usines d'impression, des systèmes de fabrication reliant directement les données informatiques aux plaques d'impression *offset*.

Grâce à nos usines à la fine pointe de la technologie et à nos meilleures pratiques sur l'ensemble de notre plateforme d'impression, nous croyons que nous sommes en bonne position pour demeurer un chef de file dans l'industrie de l'impression.

Marchés principaux et clients

Notre réseau pancanadien nous permet de desservir des clients nationaux, régionaux et locaux de manière efficace et en temps opportun. Nous sommes d'avis que notre démarche stratégique visant la production hybride (impression de journaux et de circulaires sur la même presse) dans nos usines et la réduction des coûts de production des produits

imprimés que nous concevons nous permet d'offrir à nos clients des produits de qualité supérieure tout en demeurant concurrentiels.

La clientèle de notre secteur de l'impression se compose habituellement d'éditeurs (journaux, magazines et livres), de détaillants surtout dans les marchés de l'alimentation, de la pharmacie et de la rénovation résidentielle, des institutions financières, des annonceurs et des agences. Les clients de nos activités d'impression de journaux comprennent des chefs de file du marché de même que de nombreux journaux de petite ou moyenne taille.

Nous avons conclu des contrats avec un nombre important de grands clients de notre secteur de l'impression. Ces contrats sont d'une durée à écouler variant d'un à huit ans et comportent en général des clauses de rajustement de prix fondées sur le volume, le coût des matières premières, la main-d'œuvre ou l'indice des prix à la consommation. Les créneaux de l'impression sur presse à feuilles et de l'impression de produits de publipostage ne font généralement pas l'objet de contrats à long terme avec les clients.

Durant l'exercice financier 2020, nous avons renouvelé plusieurs ententes pluriannuelles avec des clients importants de notre secteur de l'impression pour des revenus évalués à plus de 160 millions de dollars par année. Aucun client ne représentait, à lui seul, plus de 15 % des revenus de notre secteur de l'impression au cours des deux derniers exercices financiers.

Revenus selon la région géographique

Le tableau suivant présente les revenus et le pourcentage de ceux-ci de notre secteur de l'impression selon leur répartition géographique pour les exercices financiers clos les 25 octobre 2020 et 27 octobre 2019.

(en millions de dollars sauf pour les pourcentages)	Exercices financiers clos en 2020 et 2019			
	2020 (\$)	2020 (%)	2019 (\$)	2019 (%)
Revenus générés par les usines situées au Canada	976,9	89,0	1 183,1	88,5
Exportations par les usines situées au Canada	117,3	10,7	131,5	9,8
Revenus générés par les usines situées aux États-Unis	3,9	0,3	22,1	1,7
Revenus générés par des usines situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1 098,1	100,0	1 336,7	100,0

Concurrence

Bien que nous soyons l'un des plus importants imprimeurs en Amérique du Nord, l'industrie de l'impression est hautement concurrentielle dans toutes les catégories de produits et toutes les régions. De plus, cette industrie a une portée nord-américaine dans plusieurs créneaux créant des occasions pour divers groupes de concurrents autant aux États-Unis qu'au Canada. Présentement, plusieurs segments de l'industrie continuent de faire face à des défis en regard de la surcapacité et des tendances lourdes vers les médias numériques, lesquelles ont un impact dans l'ensemble des marchés de toutes les régions géographiques en Amérique du Nord, ajoutant une pression sur les prix dans le marché. Certaines entreprises nord-américaines travaillant dans ces créneaux possèdent des capacités supérieures aux nôtres. Dans certains segments de marché, nous concurrençons plusieurs sociétés importantes en Amérique du Nord dont, notamment, LSC Communications, Inc. (acquise récemment par Atlas Holdings LLC), R.R. Donnelley & Sons Company et Quad/Graphics, Inc. ainsi qu'une multitude d'imprimeurs canadiens, incluant St. Joseph Print Group Inc., Imprimeries Solisco inc., The Lowe-Martin Group, Advocate Printing & Publishing Inc., Friesens Corporation et Marquis Imprimeur inc., parmi d'autres. Le développement de nouvelles technologies d'impression à prix réduit, surtout les presses numériques, permet également à de petits imprimeurs de concurrencer à l'intérieur de segments spécialisés de l'industrie.

Nous sommes d'avis que les principaux facteurs concurrentiels dans le domaine de l'impression s'exercent au niveau de la qualité et de l'innovation des produits, de la gamme de services offerts, des prix, de la disponibilité de la capacité

d'impression avec de l'équipement approprié et une technologie à la fine pointe, des délais de livraison, de la capacité de distribution et du service à la clientèle.

Au cours des dernières années, le paysage du commerce de détail a évolué au Canada : certains détaillants américains ont fait leur entrée au Canada ou ont acquis des détaillants canadiens, alors que d'autres ont été consolidés. Des détaillants continuent également d'expérimenter les circulaires et les campagnes numériques. Ces changements influencent la taille et la dynamique concurrentielle de l'industrie de l'impression de circulaires et d'encarts en Amérique du Nord. La demande d'impression est également affectée par les éditeurs de journaux, de magazines et de livres qui investissent dans la distribution numérique de leur contenu, par l'entremise soit d'Internet ou d'appareils mobiles avec l'aide d'applications, de verrous d'accès payant ou de kiosques en ligne.

Le renouvellement de contrats avec les grands détaillants ainsi que la signature de nouvelles ententes confirment que nous demeurons l'imprimeur de choix dans ce créneau au Canada. Nous croyons que la portée de notre réseau de distribution nous a permis de nous différencier de nos concurrents et nos méthodes accessibles ont fait de nous le chef de file du marché canadien dans cette industrie.

Nous distribuons chaque semaine au Québec la majorité des journaux locaux ainsi que des circulaires provenant de grands détaillants nationaux, régionaux et locaux. Nos services de distribution sont en concurrence pour la distribution de matériel publicitaire et d'autres produits avec des services de publipostage et certaines autres entreprises de distribution, ainsi que Postes Canada. Par ailleurs, la Ville de Mirabel au Québec a modifié en 2019 sa réglementation en interdisant la distribution d'imprimés publicitaires, sauf si le propriétaire ou l'occupant appose un pictogramme à l'effet qu'il accepte de recevoir des imprimés publicitaires. Les journaux locaux sont généralement distribués au Québec par l'entremise de nos services de distribution avec les imprimés publicitaires. Le règlement en question accorde un régime différent à Postes Canada, notamment. Nous contestons en nullité ce règlement aux motifs qu'il porte atteinte au droit à la liberté d'expression garanti par la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne (Québec), au droit à l'information protégé par la charte québécoise, et qu'il est discriminatoire et abusif. D'autres municipalités pourraient potentiellement adopter une réglementation similaire. Nous avons l'intention de contester toute réglementation à cet effet qui serait ainsi adoptée ailleurs. Dans l'éventualité où nous ne réussissons pas à faire annuler de tels changements à une réglementation, ceci pourrait avoir un effet sur notre modèle d'affaires et par le fait même, sur notre résultat net. Nous travaillons également de concert avec les instances gouvernementales afin de démontrer l'effet potentiel de telles réglementations sur l'ensemble de la chaîne de valeur, les emplois, les citoyens, les journaux locaux et la Société.

Pour sa part, la division Targeo de TC Imprimeries Transcontinental est en concurrence, en ce qui concerne la gestion de la distribution, avec Geomedia Inc., Prospect Media Group Ltd., Market Focus Direct Inc. et Novus Media Inc.

Nous sommes d'avis que les plus importants facteurs concurrentiels dans l'industrie de la distribution au Québec sont les prix, la qualité du service, les délais de livraison, la capacité de géociblage, le taux de pénétration du marché, les exigences réglementaires et les enjeux environnementaux.

Variations saisonnières

De façon générale, les revenus de TC Imprimeries Transcontinental sont saisonniers, dont les hausses aux deuxième et quatrième trimestres de notre exercice financier sont plus importantes. De manière plus spécifique, la demande d'impression d'annonces publicitaires et de produits promotionnels atteint un sommet au cours des saisons du printemps et de l'automne, lesquelles précèdent les périodes de hausses des dépenses de consommation.

C) Le secteur des médias

Produits et services

Notre secteur des médias offre des services d'édition et de distribution de livres pédagogiques et spécialisés par l'entremise de TC Média Livres, et certaines publications d'intérêt particulier pour l'industrie de la construction par l'entremise de Groupe Constructo.

TC Média Livres

TC Média Livres se spécialise dans la création, le développement, l'adaptation, la traduction, l'édition, la commercialisation et la distribution de matériel pédagogique en français, y compris des manuels, des guides à l'intention du personnel enseignant, des cahiers d'activités, des ressources numériques et d'autres ouvrages connexes. Nous sommes le plus important éditeur d'ouvrages pédagogiques de langue française au Canada, couvrant tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'université, ainsi que les secteurs connexes comme l'éducation des adultes, la formation professionnelle et la didactique. Les activités de TC Média Livres incluent également la création, le développement et la distribution de matériel parascolaire, de livres d'intérêt général et d'ouvrages spécialisés. Les marques reconnues de TC Média Livres comprennent Beauchemin, Les Éditions Caractère, Somabec, Edisem, Chenelière Éducation, Gaëtan Morin Éditeur, Graficor, Groupe Modulo et Les Éditions Transcontinental.

TC Média Livres est un partenaire privilégié des ministères de l'éducation à travers le Canada et le seul éditeur d'ouvrages pédagogiques ayant publié des ouvrages en français pour chaque province et territoire canadien. Nous avons pour mission d'appuyer les enseignants et les élèves dans la mise en place de programmes d'études en offrant des ouvrages et des ressources de qualité pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage.

TC Média Livres détient des droits sur près de 12 000 titres de livres éducatifs dans son catalogue, lesquels sont utilisés dans la majorité des établissements d'enseignement de langue française au Québec et dans le reste du Canada. Nous éditons également environ 950 titres destinés aux consommateurs canadiens, lesquels comprennent des livres parascolaires (Les Éditions Caractère), des livres d'intérêt général (Les Éditions Transcontinental) et des livres spécialisés de médecine (Edisem).

Groupe Constructo

Groupe Constructo se spécialise, pour sa part, dans la publication d'information stratégique à valeur ajoutée pour les différents acteurs du milieu de la construction au Québec avec son Journal Constructo, ses tabloïds thématiques annuels, le magazine *Les leaders de la construction* et ses nombreuses plateformes numériques. Avec le magazine Voir Vert, une publication entièrement dédiée à la construction durable au Québec, Groupe Constructo rejoint également les professionnels de l'architecture et de l'ingénierie, les entrepreneurs généraux et spécialisés de l'industrie de la construction ainsi que les propriétaires et gestionnaires immobiliers.

Groupe Constructo est partenaire de CGI inc. pour l'exploitation du SÉAO, le système électronique d'appel d'offres du Québec qui permet aux fournisseurs de soumissionner sur les contrats auprès du gouvernement du Québec.

Marchés principaux et clients

Les activités de TC Média Livres sont réparties principalement parmi trois segments qui desservent les trois principaux marchés scolaires : le marché scolaire canadien hors du Québec; le marché scolaire québécois; et le marché des études supérieures, principalement au Québec. De plus, nous avons un segment se spécialisant dans la production de matériel didactique destiné aux enseignants et professionnels du monde de l'éducation. Nous sommes l'un des plus grands éditeurs d'ouvrages pédagogiques en français dans le marché scolaire canadien hors du Québec, le marché de l'immersion en français au Canada, et dans le marché des études supérieures en langue française au Canada, et nous sommes l'un des principaux éditeurs scolaires en français au Québec.

Les revenus de TC Média Livres sont diversifiés par marchés, clients, matières et titres. Ses principaux clients sont les ministères de l'éducation, les centres de service scolaires, les commissions scolaires, les conseils scolaires, les écoles primaires, les écoles secondaires, les cégeps, les collèges et écoles professionnelles, les collèges communautaires, les universités, les librairies et, dans certains cas, les distributeurs étrangers.

Les revenus de Groupe Constructo proviennent principalement du secteur de la construction et des marchés publics au Québec. Ses principaux clients sont des entreprises québécoises des secteurs public et privé, des entrepreneurs généraux et spécialisés, des manufacturiers et des distributeurs, ainsi que des architectes, des ingénieurs, des techniciens et des designers.

Aucun client ne représentait, à lui seul, plus de 15 % des revenus de notre secteur des médias au cours des deux derniers exercices financiers.

Concurrence

Les concurrents de TC Média Livres ne sont pas les mêmes dans chacun des trois principaux marchés scolaires que nous desservons. Parmi nos concurrents, on retrouve Éditions du renouveau pédagogique inc., Les Éditions CEC inc. et Groupe Éducalivres inc.

Les concurrents de Groupe Constructo sont des éditeurs de publications d'intérêt particulier pour l'industrie de la construction, dont l'Association de la construction du Québec et JBC Média inc.

Variations saisonnières

De façon générale, les revenus de notre secteur des médias sont sujets à des variations saisonnières, dont les hausses au deuxième et au quatrième trimestres de notre exercice financier sont les plus importantes. En particulier, la majorité des revenus de TC Média Livres est généralement réalisée pendant les mois de juin à septembre, correspondant à la rentrée des institutions éducatives.

2.3 Matières premières et prix de l'énergie

Les principales matières premières que nous utilisons sont les résines, les films en plastique et l'encre pour notre secteur de l'emballage, et le papier et l'encre pour notre secteur de l'impression. Nos activités consomment de l'énergie, plus particulièrement de l'électricité, du gaz naturel et du pétrole. Les fluctuations de prix des matières premières et de l'énergie ont des effets sur la demande pour nos services.

La réduction de la capacité de fabrication du papier journal a causé une diminution de l'approvisionnement en papier, ce qui a engendré des augmentations du prix du papier. Bien que les coûts du papier soient généralement transférés aux clients pour nos activités d'impression, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif si elle entraîne une modification des habitudes d'achat de nos clients, en ce qui concerne par exemple le nombre de pages imprimées. Dans le but de réduire ces risques, nous avons conclu des ententes avec nos principaux fournisseurs afin d'assurer un approvisionnement stable.

Les fluctuations du prix du pétrole, une composante clé de l'encre, de la résine et du film en plastique, ont un effet direct sur le prix de ces produits. Les fluctuations du prix du pétrole ont aussi un effet sur le prix de l'essence. Toute augmentation du prix de l'essence aurait un effet négatif sur nos activités de distribution. Nous poursuivons nos démarches pour trouver de nouvelles manières de réduire nos frais énergétiques.

De plus, les ententes avec nos clients comportent généralement des clauses d'indexation des prix de vente au gré des fluctuations du prix des matières premières.

2.4 Cycles économiques

Les activités de TC Transcontinental sont exposées aux cycles économiques et aux conditions de marché difficiles, car une portion significative de ses revenus en impression dépend, directement ou indirectement, des dépenses publicitaires des annonceurs. La conjoncture économique globale, des changements des habitudes d'achat des consommateurs ainsi que des changements structurels significatifs, notamment la consolidation de certaines industries et l'adoption de plateformes numériques, touchent également les industries des principaux clients de TC Transcontinental, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses produits offerts. TC Transcontinental oeuvre dans de nombreux pays et les risques économiques propres à chacun peuvent avoir un effet sur les résultats d'exploitation. De plus, la crise de la COVID-19 pourrait mener à une récession dans plusieurs pays, notamment ceux où TC Transcontinental est en activité. Une future récession pourrait mettre de la pression sur les activités d'investissement de TC Transcontinental, sur ses clients, ainsi que sur la demande des produits de ses clients. Ces éléments auraient un effet défavorable sur les profits de TC Transcontinental.

2.5 Responsabilité environnementale et sociale

Respect des exigences légales environnementales applicables

Nous sommes assujettis à des lois et règlements en matière d'environnement et nous devons obtenir des permis pour exploiter notre entreprise. Ces lois et règlements ont trait à la production, au stockage, au transport, à l'élimination et à l'émission de diverses substances dans l'environnement. Nous sommes également assujettis et respectons divers

lois et règlements qui permettent aux autorités réglementaires de nous contraindre à procéder à l'assainissement de toute contamination de l'environnement à nos propres emplacements et aux installations où nous éliminons ou avons éliminé nos déchets. Nous surveillons les changements ou ajouts apportés aux lois et règlements sur une base trimestrielle. De plus, nous nous assurons de respecter les normes environnementales grâce à un programme corporatif de vérification à la fois interne et externe réalisé avec l'aide d'entreprises spécialisées en matière d'environnement.

La responsabilité de la performance environnementale est partagée à l'échelle de TC Transcontinental et des rapports trimestriels assurent une communication interne adéquate des activités importantes de gestion de l'environnement. Bien que le conseil d'administration et le comité de direction de la Société soient ultimement responsables de la conformité à la législation et aux politiques d'entreprise, la gestion quotidienne de la performance environnementale incombe à l'équipe corporative désignée, à la direction d'usine et aux employés.

Gestion des risques environnementaux

TC Transcontinental a développé un cadre solide pour gérer ses principaux risques. Les objectifs de ce processus sont d'identifier les principaux risques inhérents à notre entreprise, d'évaluer leur impact, de mettre en place une stratégie de réponse et de suivre les progrès des initiatives d'atténuation. Les préoccupations concernant la responsabilité sociale et la protection de l'environnement sont analysées dans le cadre de notre gestion globale des risques d'entreprise. Une liste préliminaire de tous les risques potentiels en matière d'environnement et de responsabilité sociale est complétée et la probabilité et l'ampleur de l'incidence de chaque risque sont évaluées. Des stratégies d'atténuation sont ensuite élaborées par la direction pour les risques jugés significatifs. Ce processus est réitéré chaque année et est discuté au sein du comité de direction, du Comité de gouvernance et de responsabilité sociale et du conseil d'administration de la Société.

Politique environnementale

Notre Politique environnementale décrit les principaux aspects de notre performance en matière d'environnement. Notre équipe de direction a la responsabilité de s'assurer que tous les éléments de cette politique soient mis en œuvre. Cette politique se fonde sur les trois principes directeurs suivants :

- Protéger l'environnement pour les générations présentes et futures;
- réduire les risques et améliorer l'efficacité; et
- introduire des technologies et des procédés perfectionnés.

Dans le cadre de nos activités, nous nous efforçons d'améliorer nos produits et nos procédés de manière à réduire progressivement la production régulière de rejets polluants et de minimiser la production de déchets et de déchets dangereux en réutilisant et en recyclant les matériaux. Nous nous engageons aussi à utiliser efficacement les ressources et à maximiser l'efficacité de nos activités, et nous favorisons une transition vers les carburants à faible teneur en carbone et les énergies renouvelables.

Politique en matière d'achat de papier

Notre Politique en matière d'achat de papier précise, entre autres, l'utilisation de papier recyclé ou certifié pour nos activités d'édition et d'impression. Fidèle à notre engagement en amélioration continue, nous avons réitéré notre décision d'encourager nos clients à choisir du papier certifié lorsque l'approvisionnement en papier recyclé n'est pas accessible, afin de collaborer à minimiser de façon significative les impacts environnementaux et sociaux liés à leur consommation de papier.

Notre Politique en matière d'achat de papier nous permet de mesurer plus précisément le résultat de nos efforts continus et d'en faire part à nos clients et aux investisseurs, aux parties prenantes et aux organismes concernés par notre démarche en développement durable. Dans la foulée d'une collaboration continue, nous nous sommes basés sur l'expertise de l'organisation environnementale Canopée pour actualiser notre Politique en matière d'achat de papier.

Approche circulaire à l'égard du plastique

TC Transcontinental partage la vision commune de la Fondation Ellen MacArthur d'une économie circulaire pour le plastique, selon laquelle le plastique ne devient jamais un déchet. C'est pourquoi en mars 2019 nous sommes devenus le premier manufacturier canadien à joindre l'Engagement mondial de la nouvelle économie des plastiques. Nous nous sommes engagés, d'ici 2025, à ce que 100 % de nos emballages plastiques soient réutilisables, recyclables ou compostables, en plus d'atteindre un taux d'utilisation moyen, en poids, de 10 % de contenu recyclé postconsommation pour l'ensemble du plastique dans notre portefeuille de produits. La création du groupe recyclage au sein de TC Emballages Transcontinental en février 2020 contribuera à la réalisation de cet objectif en assurant un approvisionnement stable en résine recyclée de qualité. En tant qu'entreprise citoyenne responsable, TC Transcontinental comprend également son rôle dans la promotion de bonnes pratiques de recyclage. Nous nous engageons à collaborer pour augmenter les taux de réutilisation, recyclage et compostage du plastique au sein des communautés dans lesquelles nous œuvrons. À cet effet, nous avons rejoint cinq autres entreprises importantes du secteur de l'alimentation, des boissons et de l'emballage au Canada afin de créer le Groupe d'action plastiques circulaires (GAPC), avec l'objectif de développer une économie circulaire des plastiques au Canada. Le GAPC souhaite apporter des solutions concrètes aux défis actuellement vécus par l'industrie du recyclage au Québec et au Canada, telles que soutenir le renforcement des marchés existants et la création de nouveaux marchés locaux et nationaux dynamiques pour les plastiques recyclés.

Responsabilité sociale

Les consommateurs se soucient de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable. Les industries dans lesquelles TC Transcontinental opère (emballage, impression et édition) utilisent notamment de grandes quantités de ressources (papier et matières plastiques) pour leurs activités quotidiennes. Nous reconnaissons le caractère crucial des enjeux de développement durable et avons toujours mis de l'avant des mesures visant à encourager et à intégrer le développement durable dans nos activités en mobilisant les parties prenantes et en soutenant l'innovation. Nous nous engageons également à rendre compte régulièrement de notre performance en matière de développement durable et à encourager les fournisseurs à adopter des pratiques conformes à nos politiques et à nos objectifs.

Au cours de l'exercice financier 2020, nous nous sommes distingués en nous classant pour une 17^e année parmi les 50 entreprises citoyennes les plus responsables au Canada du palmarès de Corporate Knights, occupant la dixième position. Ce classement est établi en répondant à une vaste gamme d'indicateurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance. Depuis plusieurs années, nous mesurons notre consommation de combustibles et d'électricité. Nous calculons les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées et, depuis 2006, nous rapportons nos résultats au *Carbon Disclosure Project (CDP)*. En 2020, TC Transcontinental a également complété pour une huitième année la section CDP sur les risques liés aux ressources forestières.

Afin de souligner notre engagement en tant qu'une bonne entreprise citoyenne, nous avons rejoint en 2020 le Pacte mondial des Nations Unies, une initiative volontaire à travers laquelle les entreprises signataires s'engagent à aligner leur approche en matière de responsabilité sociale sur des principes universels touchant les droits de la personne, les normes du travail et la protection de l'environnement. En juin 2020, nous avons aussi déposé notre Rapport d'étape de responsabilité sociale de l'entreprise 2019 qui présente les progrès réalisés selon les 11 principaux objectifs identifiés dans notre Plan de responsabilité sociale de l'entreprise 2019-2021 intitulé *Agir ensemble*. Notre Rapport d'étape de responsabilité sociale de l'entreprise 2019 ainsi que le Plan de responsabilité sociale de l'entreprise 2019-2021 sont tous deux disponibles sur le site web de la Société (www.tc.tc).

2.6 Ressources humaines

Au 25 octobre 2020, nous comptons 8 103 employés. Le tableau suivant présente la répartition des employés de nos trois secteurs d'exploitation au 25 octobre 2020, excluant les employés du siège social et du centre de services administratifs de la Société.

Description	Nombre d'employés
Secteur de l'emballage	3 855
Secteur de l'impression	3 784
Secteur des médias	207

Au 25 octobre 2020, 979 employés permanents de notre secteur de l'emballage étaient représentés par des associations accréditées en vertu de dix conventions collectives. Ces conventions viennent à échéance à diverses dates jusqu'en février 2023. Un ensemble de six conventions collectives sera négocié en 2021, incluant trois qui ont été prolongées en 2020 dû aux restrictions liées à la crise de la COVID-19.

Au 25 octobre 2020, 1 159 employés permanents de notre secteur de l'impression étaient représentés par des associations accréditées en vertu de 11 conventions collectives. Ces conventions viennent à échéance à diverses dates jusqu'en octobre 2023. Trois conventions collectives représentant 297 employés permanents de notre secteur de l'impression sont présentement en cours de négociation. Une convention collective vient à échéance en 2021. Une convention collective a cessé d'exister suite à la fermeture d'une unité d'affaires en 2020, et une autre cessera aussi d'exister en 2021 dû à la fermeture d'une autre unité d'affaires.

Aucun employé de notre secteur des médias n'est syndiqué. Dans le cas de nos employés non syndiqués, les conditions de travail sont établies dans diverses entités en tenant compte des directives corporatives. Ces conditions de travail font l'objet de révisions périodiques.

2.7 Immeubles

Nous considérons que nos immeubles ainsi que nos installations louées sont équipés et entretenus de façon adéquate pour nos activités actuelles et projetées. La quasi-totalité de nos immeubles et de nos équipements n'est pas grevée de quelque sûreté en faveur de tiers prêteurs.

2.8 Réorganisations

Nous procédons à l'occasion à des réorganisations juridiques de certaines de nos filiales afin d'améliorer, entre autres, notre structure organisationnelle ou afin d'améliorer notre offre de produits et services, aucune d'entre elles n'ayant eu un effet important sur nos activités, notre exploitation ou nos résultats financiers.

2.9 Acquisitions stratégiques et développement des affaires

Une partie intrinsèque de notre stratégie repose sur la croissance par des acquisitions stratégiques. Nous nous sommes engagés à maintenir une approche disciplinée en matière d'acquisitions. Nous nous assurons que les entreprises que nous acquérons répondent à nos critères stricts. L'entreprise acquise doit : a) s'inscrire dans notre plan stratégique; b) être rentable et en croissance; c) générer des synergies d'exploitation avec nos activités existantes; et d) contribuer aux résultats et afficher une création de valeur économique positive dans un délai raisonnable. Au cours des trois dernières années, nous avons réalisé des acquisitions stratégiques tout en maintenant une approche disciplinée en matière de gestion financière.

Secteur de l'emballage

Le 15 juin 2020, TC Emballages Transcontinental a acquis les actifs d'Envioplast inc., une entreprise spécialisée dans le recyclage de plastiques souples au Québec. Les équipements acquis servent à transformer des résidus plastiques récupérés auprès de sources commerciales, industrielles et agricoles et de centres de tri en granules de plastique recyclé.

Le 30 août 2019, TC Emballages Transcontinental a acquis une participation de 60 % dans Industrial y Commercial Trilex C.A. (*Trilex*), un fournisseur d'emballages plastiques situé à Guayaquil, en Équateur. Trilex se spécialise dans la production et la vente de matériaux d'emballage et de plastiques pour les bananeraies servant à la protection et au contrôle des parasites.

Le 1^{er} mai 2018, TC Transcontinental a conclu l'acquisition de l'entreprise de Coveris Americas, qui était détenue auparavant par Coveris Holdings S.A. L'entreprise acquise fabriquait une vaste gamme de produits de plastique souple et de produits de papier (ces derniers ayant été vendus depuis), y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films coextrudés, des films thermorétractables, des substrats revêtus et des étiquettes.

Le 7 mars 2018, TC Emballages Transcontinental a conclu l'acquisition de Multifilm Packaging Corporation, un fournisseur de produits d'emballage souple situé à Elgin, en Illinois. Transcontinental Multifilm Inc. se spécialise dans les papillotes et les films laminés à haute barrière pour les marchés des confiseries, des collations et des aliments secs. L'entreprise acquise offre un processus de production intégré et se distingue par son expertise dans l'extrusion de film coulé, dans la métallisation et la démétallisation de films, ainsi que dans l'impression sur feuilles d'aluminium.

Secteur de l'impression

Le 10 janvier 2020, TC Imprimeries Transcontinental a acquis Artisan Complete Limited, une entreprise spécialisée dans la création d'environnements de commerce au détail stimulants, l'affichage sur le lieu de vente et l'impression grand format.

Le 2 octobre 2019, TC Imprimeries Transcontinental a acquis les actifs de Holland & Crosby Limited, une entreprise manufacturière située à Mississauga, en Ontario, spécialisée dans l'impression de produits marketing sur le lieu de vente, dont l'affichage publicitaire et la signalétique, pour les détaillants nord-américains.

2.10 Acquisition significative

Aucune acquisition significative n'a été complétée par la Société au cours du dernier exercice financier.

2.11 Facteurs de risque

Les facteurs de risque rattachés à la Société et nos activités sont décrits aux pages 19 à 26 de notre Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 25 octobre 2020, lequel peut être consulté sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com). Les facteurs importants pouvant affecter les résultats de la Société incluent, entre autres, la conjoncture économique dans le monde, les changements structurels dans les industries où la Société exerce ses activités, l'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des services liés aux détaillants et la demande des autres produits imprimés, la capacité de la Société de générer une croissance interne dans des industries hautement concurrentielles, la capacité de la Société à compléter des acquisitions dans le secteur de l'emballage et de les intégrer adéquatement, l'incapacité de maintenir ou d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'éviter les perturbations pouvant nuire à sa capacité de respecter les échéanciers, la cybersécurité et la protection des données, l'environnement politique et social ainsi que les changements au niveau réglementaire ou législatif, notamment en matière environnementale ou de distribution de porte en porte, les changements dans les habitudes de consommation notamment liées à des questions de développement durable et d'utilisation de certains produits ou services tels que la distribution de porte en porte, le changement des habitudes de consommation ou la perte d'un client majeur, la consolidation de sa clientèle, la sécurité et la qualité de ses produits d'emballage utilisés dans l'industrie de l'alimentation, la protection de ses droits de propriété intellectuelle, le taux de change, la disponibilité des capitaux à un coût raisonnable, les mauvaises créances de certains clients, le contrôle des importations et des exportations, les coûts des matières premières et du transport, le recrutement et la rétention du talent dans certains secteurs géographiques et d'activités, la fiscalité, les taux d'intérêt et l'incidence de la crise de la COVID-19 sur ses activités, ses installations et ses résultats financiers, les changements dans les habitudes de consommation des consommateurs et les changements sur les activités et la situation financière des clients de la Société découlant de la crise de la COVID-19 et l'efficacité des plans et des mesures mis en place en réponse à cet égard.

La crise de la COVID-19 perturbe plusieurs secteurs de l'économie mondiale. Celle-ci affecte les chaînes d'approvisionnement et le comportement des consommateurs à l'échelle mondiale. La Société a rapidement mis en place plusieurs mesures afin de contribuer de manière responsable à l'effort mondial visant à stopper la pandémie, de protéger la santé de ses employés et de leur famille, et d'assurer la continuité des activités pour répondre aux besoins de ses clients. Dans le secteur de l'emballage, qui représente environ la moitié des revenus de la Société, la grande majorité des opérations soutiennent la chaîne d'approvisionnement pour les détaillants alimentaires et de produits de consommation courante, un secteur en forte demande depuis le début de la crise de la COVID-19. Alors que certains des autres créneaux ont connu une baisse de volume dans l'année en raison du ralentissement économique, les

créneaux qui soutiennent la chaîne d'approvisionnement pour les détaillants alimentaires et de produits de consommation courante ont connu une augmentation de la demande. Dans le secteur de l'impression, les mesures de confinement annoncées par les différents gouvernements au Canada en lien avec les services non essentiels avaient entraîné, en mars 2020, une réduction temporaire importante des activités d'impression et environ 1600 mises à pied temporaires. La crise de la COVID-19 continue d'avoir un effet important sur le secteur de l'impression, cependant une reprise graduelle du volume et le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada ont permis de rappeler la plupart des employés requis. Dès le début du mois de mars 2020, la Société a déployé activement un plan de gestion de crise et de communication à l'échelle de l'entreprise qui a permis d'assurer la sécurité des employés tout en assurant la continuité des services pour nos clients. Depuis, la Société surveille étroitement l'évolution de la crise de la COVID-19 et les recommandations des gouvernements et agit rapidement en adaptant ses mesures de sécurité au besoin.

La rubrique « Risques et incertitudes » de notre Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 25 octobre 2020 est incorporée par renvoi aux présentes.

Rubrique 3 - Historique des trois derniers exercices financiers

En plus des acquisitions énumérées à la rubrique 2.9 – Acquisitions stratégiques et développement des affaires, les événements ayant marqué le développement général de nos activités au cours des trois derniers exercices financiers et jusqu'en date des présentes sont les suivants :

2020

Activités

- Le 24 septembre 2020, TC Imprimeries Transcontinental a annoncé la réduction graduelle des activités d'impression de son usine Transcontinental LGM – Coronet, située à Winnipeg, au Manitoba, en vue de la fermeture complète de l'usine le 31 janvier 2021. Les activités sont transférées de manière progressive, principalement vers l'usine Transcontinental RBW Graphics en Ontario et, dans une moindre mesure, vers l'usine Transcontinental Calgary en Alberta, afin d'assurer une transition aisée pour les clients et maintenir la qualité du service;
- le 17 juin 2020, TC Imprimeries Transcontinental a annoncé, suite à la décision du 12 juin 2020 de la Coopérative nationale de l'information indépendante de cesser de façon permanente la publication de ses journaux en semaine, la fermeture définitive des usines d'impression Transcontinental de la Capitale (Québec) et Transcontinental Qualimax (Gatineau), toutes deux situées dans la province de Québec;
- le 22 janvier 2020, TC Imprimeries Transcontinental a complété la fermeture de son usine Transcontinental de l'Île-du-Prince-Édouard, située à Borden-Carleton; et
- le 17 janvier 2020, TC Emballages Transcontinental a complété la vente de ses activités d'emballage papier et de polypropylène tissé à Hood Packaging Corporation, pour un prix de 180 millions de dollars américains (environ 235,3 millions de dollars canadiens), sous réserve d'ajustements du fonds de roulement. Ces activités ont généré des revenus d'environ 215 millions de dollars américains (environ 286 millions de dollars canadiens) pour l'exercice financier clos le 27 octobre 2019. La conclusion de cette transaction a permis à la Société de réduire son ratio d'endettement net à environ 2,0x.

Changements au sein du conseil d'administration et de la direction

- Nomination de M. Eric Morisset à titre de chef du développement de la Société.

2019

Activités

- Le 22 décembre 2019, TC Imprimeries Transcontinental a complété la fermeture de son usine Transcontinental Brampton afin d'optimiser sa plateforme d'impression de produits pour les détaillants au Canada. La réduction progressive des activités d'impression de Transcontinental Brampton avait été annoncée en date du 8 mai 2019;
- le 21 novembre 2019, TC Imprimeries Transcontinental a annoncé, qu'en raison de la décision de Free Daily News Group Inc. de mettre fin à la publication de The StarMetro Halifax à compter du 20 décembre 2019, elle cessera graduellement ses activités d'impression avec prise à froid à son usine de Halifax;
- le 19 septembre 2019, TC Media a annoncé la vente de la majorité de ses actifs de médias spécialisés et de ses activités événementielles à deux sociétés, soit à Groupe Contex inc., une entreprise événementielle et médiatique récemment fondée et présidée par M. Pierre Marcoux, et à Newcom Media inc., une entreprise canadienne dédiée à l'édition spécialisée et à l'événementiel. Groupe Contex inc. a acquis Les Affaires, Les Affaires Plus, Les Événements Les Affaires, Acquisition.biz, Benefits Canada, Avantages, Canadian Investment Review, Canadian Institutional Investment Network et Contech, tandis que Newcom Media inc. a acquis Finance et Investissement, Investment Executive, Advisor's Edge et Conseiller; et
- le 5 septembre 2019, TC Imprimeries Transcontinental a vendu son immeuble de Fremont, en Californie, à The Hearst Corporation (*Hearst*) pour la somme de 75 millions de dollars américains. Les activités d'impression de l'usine de Fremont avaient déjà été transférées à Hearst en avril 2018.

Changements au sein du conseil d'administration et de la direction

- Nomination de M. Thomas Gaston Louis Morin à titre de président de TC Emballages Transcontinental;
- nomination de Mme Lyne Martel à titre de chef de la direction des ressources humaines de la Société;
- nomination de M. François Taschereau à titre de vice-président des communications d'entreprise et affaires publiques de la Société;
- nomination de Mme Frédérique Deniger à titre de vice-présidente de l'audit interne de la Société; et
- retraite de M. Pierre Marcoux du poste de président de TC Media.

2018

Activités

- Le 27 septembre 2018, TC Media a annoncé la vente de son magazine *Canadian Insurance Top Broker*, ainsi que la propriété Web et l'événement *Top Broker Summit* s'y rattachant, à Newcom Media Inc., un éditeur de produits destinés aux professionnels d'entreprises (B2B) au Canada offrant des services d'information et de marketing à une grande variété de marchés par l'entremise de magazines, guides et répertoires, de sites Web, de salons professionnels et d'événements; et
- dans le cadre de la mise en place en 2017 du processus de vente des journaux du Québec et de l'Ontario de TC Media, visant toutes ses publications locales et régionales et les sites web associés, nous avons complété la vente de 91 journaux et sites web s'y rattachant, incluant le journal *Métro* de Montréal, et nous avons conclu des ententes pluriannuelles pour l'impression et la distribution de l'ensemble des titres vendus (sauf pour la distribution du quotidien *Métro* Montréal, déjà sous contrat avec l'acheteur). Nous avons également fermé quatre de nos journaux locaux du Québec qui n'ont pas trouvé d'acheteur potentiel. La vente du journal *Seaway News* à Cornwall (Ontario) et des sites web s'y rattachant a été complétée le 24 avril 2019.

Changements au sein du conseil d'administration et de la direction

- Nomination de M. H. Peter Brues au conseil d'administration de la Société;
- nomination de Mme Magali Depras au poste de chef de la stratégie de la Société;
- nomination de M. Donald LeCavalier au poste de chef de la direction financière de la Société;
- retraite de M. Nelson Gentiletti de la Société et du poste de chef de la direction financière et du développement de la Société; et
- nomination de M. Pierre Marcoux au poste de président de TC Media.

Rubrique 4 - Structure du capital de la Société

4.1 Description générale de la structure du capital

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne catégorie A, un nombre illimité d'actions catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées, toutes sans valeur nominale.

Le tableau ci-après décrit les principales caractéristiques des actions autorisées et en circulation de la Société :

Catégorie	Caractéristiques
Actions à droit de vote subalterne catégorie A :	<i>Droit de vote :</i> Les actions à droit de vote subalterne catégorie A donnent droit à leurs détenteurs à un vote par action. <i>Dividendes :</i> Les actions à droit de vote subalterne catégorie A confèrent à leurs détenteurs le droit de recevoir, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions catégorie B, tout dividende déclaré par la Société, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées. <i>Conversion :</i> Les actions à droit de vote subalterne catégorie A sont assorties d'un privilège de conversion en actions catégorie B à raison d'une pour une lorsqu'une offre d'achat est effectuée directement ou indirectement au groupe majoritaire (tel que défini aux statuts de la Société). Elles sont de plus assorties du même droit lorsqu'une offre d'achat est effectuée par le groupe majoritaire. <i>Dissolution :</i> Les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A ont le droit, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions catégorie B, de se partager le reliquat des biens de la Société lors de la dissolution.
Actions catégorie B :	<i>Droit de vote :</i> Les actions catégorie B donnent droit à leurs détenteurs à 20 votes par action. <i>Dividendes :</i> Les actions catégorie B confèrent à leurs détenteurs le droit de recevoir, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A, tout dividende déclaré par la Société, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées.

Catégorie	Caractéristiques
	<i>Conversion :</i> Les actions catégorie B sont, en tout temps, assorties d'un privilège de conversion en actions à droit de vote subalterne catégorie A à raison d'une pour une. <i>Dissolution :</i> Les détenteurs d'actions catégorie B ont le droit, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A, de se partager le reliquat des biens de la Société lors de sa dissolution.

4.2 Notations

Nous avons les notations suivantes de Standard & Poor's Ratings Services (S&P) et DBRS Limited (DBRS).

	S&P	DBRS
Notation d'ensemble	BBB-/Négative	BBB (bas)/Négative
Billets non garantis de premier rang	BBB-/Négative	BBB (bas)/Négative

Notation d'ensemble

Standard & Poor's Ratings Services

Les notations de crédit attribuées par S&P sont des opinions sur le risque de crédit. Les notations S&P expriment l'opinion de l'agence sur la capacité et la volonté d'un émetteur, soit une entreprise, de rembourser intégralement ses dettes financières à l'échéance prévue. Les notes peuvent aussi exprimer la qualité de crédit d'une émission de dette et la probabilité relative que cette émission fasse défaut.

Les notations de crédit ne sont pas des indicateurs absolus de la probabilité de défaillance. Puisqu'il y a des événements et des développements futurs qui ne sont pas prévisibles, l'attribution d'une notation de crédit n'est donc pas une science exacte. Les notations de crédit ne garantissent pas pour autant que l'investissement sera remboursé en temps voulu ou qu'il ne fera pas l'objet d'un défaut.

Les notations de crédit de S&P varient de AAA à D, ce qui représente l'éventail de la plus élevée à la plus basse qualité. Selon S&P, la notation BBB- est la cinquième plus élevée de 12 catégories de notation principales. Les notations AA à CCC peuvent être modifiées par l'ajout d'un signe plus (+) ou moins (-) afin d'indiquer la position relative à l'intérieur d'une catégorie de notation principale. Une notation BBB reflète l'opinion de S&P qu'un émetteur a une aptitude suffisante à remplir ses obligations financières mais une sensibilité plus grande aux effets défavorables des changements de conditions économiques. La cote « BBB- » est la cote la plus basse pour un émetteur dans la catégorie « investissement ».

La perspective de la notation représente la direction dans laquelle la notation aura tendance à bouger durant les prochains six mois et jusqu'à deux ans. Une perspective « positive » indique une tendance à la hausse, « négative » une tendance à la baisse et « stable » une tendance à ne pas changer.

DBRS Limited

Selon DBRS, les notations de crédit constituent des mesures prospectives visant à évaluer la capacité et la volonté d'un émetteur à effectuer les paiements de capital et d'intérêt au moment requis. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations d'achat, de vente ou de détention, mais sont plutôt le résultat d'une analyse qualitative et quantitative qui se concentre uniquement sur la qualité du crédit de l'émetteur et ses obligations sous-jacentes.

Les notations de crédit de DBRS varient de AAA à D, ce qui représente l'éventail de la plus élevée à la plus basse qualité. Selon DBRS, la notation BBB est la quatrième plus élevée de 10 catégories de notation principales.

Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent également des sous-catégories (« haut ») et (« bas »). L'absence d'une ou l'autre désignation (« haut ») ou (« bas ») signifie que la notation est dans le milieu de la catégorie. La dette à long terme notée BBB est d'une qualité de crédit adéquate. La capacité de payer les obligations financières est jugée acceptable, mais l'émetteur peut être vulnérable à des événements futurs.

Une des trois tendances de notation, « positive », « stable » ou « négative », est annexée à chaque catégorie de notation de DBRS. La tendance de notation aide l'investisseur à comprendre l'opinion de DBRS quant à la perspective de la notation visée. Toutefois, l'investisseur ne doit pas présumer qu'une tendance positive ou négative signifie nécessairement qu'un changement de notation est imminent.

4.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 septembre 2020, la Société a annoncé avoir obtenu l'autorisation de la Bourse de Toronto de renouveler son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités afin d'acheter, aux fins d'annulation, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A, représentant approximativement 1,37 % des 73 049 344 actions à droit de vote subalterne catégorie A émises et en circulation au 18 septembre 2020, et jusqu'à concurrence de 191 320 de ses actions catégorie B, représentant approximativement 1,37 % des 13 975 826 actions catégorie B émises et en circulation au 18 septembre 2020, pendant la période de 12 mois comprise entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021.

Dans le cadre du programme, la Société a mis en place un régime de rachat de titres automatique afin de fournir les instructions standardisées concernant la façon dont les actions peuvent être rachetées dans le cadre du programme. Par conséquent, la Société pourra racheter ses actions en vertu du régime automatique tous les jours de négociation pendant la durée du programme, y compris durant les périodes d'interdiction d'opérations sur les titres que la Société a établies. Le régime automatique entrera en vigueur et devrait se terminer conjointement avec le programme. Il constitue un « régime automatique » aux fins de la législation canadienne en valeurs mobilières applicables et a été révisé par la Bourse de Toronto.

La Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation ou, sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières, en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2019 et le 30 septembre 2020 jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A, représentant approximativement 1,36 % de ses 73 360 754 actions à droit de vote subalterne catégorie A émises et en circulation au 18 septembre 2019, et jusqu'à concurrence de 190 560 de ses actions catégorie B, représentant approximativement 1,36 % de ses 13 979 626 actions catégorie B émises et en circulation au 18 septembre 2019.

Le 27 février 2020, la Société avait été autorisée à modifier son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités afin d'augmenter le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne catégorie A qu'il lui est permis de racheter passant de 1 000 000 d'actions à droit de vote subalterne catégorie A à 2 000 000 d'actions à droit de vote subalterne catégorie A. Les autres modalités du programme de rachat demeuraient inchangées.

Au cours de l'exercice financier clos le 25 octobre 2020, la Société a racheté et annulé 450 450 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 15,70 \$ pour une contrepartie totale en espèces de 7,1 millions de dollars (aucun rachat n'a été effectué depuis février 2020) et n'a racheté aucune de ses actions catégorie B en vertu des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours de l'exercice financier clos le 27 octobre 2019, la Société n'a racheté pour annulation aucune de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A ni aucune de ses actions catégorie B en vertu des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

4.4 Rapport de gestion par la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Une analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation pour l'exercice financier clos le 25 octobre 2020 se retrouve dans notre Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 25 octobre 2020, lequel Rapport de gestion est incorporé aux présentes par renvoi. Pour compléter ce Rapport de gestion, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés pour les exercices financiers clos les 25 octobre 2020 et 27 octobre 2019 et aux notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquels états financiers consolidés et notes sont incorporés aux présentes par renvoi.

4.5 Marché pour la négociation des titres

Nos actions à droit de vote subalterne catégorie A et nos actions catégorie B sont inscrites aux fins de négociation à la cote de la Bourse de Toronto sous les symboles respectifs TCL.A et TCL.B.

Les tableaux ci-dessous présentent les variations mensuelles du cours et du volume des actions à droit de vote subalterne catégorie A et des actions catégorie B sur le marché de la Bourse de Toronto pour l'exercice financier clos le 25 octobre 2020.

Actions à droit de vote subalterne catégorie A – TCL.A

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
28 au 31 octobre 2019	15,28	14,66	803 203
Novembre 2019	16,07	13,76	3 929 999
Décembre 2019	15,97	12,56	7 126 233
Janvier 2020	16,13	14,90	4 574 713
Février 2020	17,60	15,41	7 446 873
Mars 2020	17,45	9,50	9 870 711
Avril 2020	13,46	10,61	6 442 315
Mai 2020	12,47	10,06	5 139 923
Juin 2020	15,29	11,69	7 011 684
Juillet 2020	15,71	14,50	3 594 719
Août 2020	16,09	15,05	3 138 028
Septembre 2020	16,89	14,69	5 921 413
1 ^{er} au 25 octobre 2020	17,22	15,80	2 882 139
Total			67 881 953

Actions catégorie B – TCL.B

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
28 au 31 octobre 2019	15,35	15,15	2 500
Novembre 2019	16,49	14,26	10 017
Décembre 2019	15,88	13,00	19 083
Janvier 2020	16,83	15,50	14 239
Février 2020	17,48	15,61	16 368
Mars 2020	17,71	9,49	16 715
Avril 2020	13,15	10,80	51 902
Mai 2020	12,88	10,85	36 781
Juin 2020	15,46	12,54	27 186
Juillet 2020	15,59	14,00	8 970
Août 2020	15,90	15,27	2 636
Septembre 2020	17,00	14,83	9 501
1 ^{er} au 25 octobre 2020	17,11	16,30	11 020
Total			226 918

Rubrique 5 - Politique des dividendes

Chaque détenteur d'actions à droit de vote subalterne catégorie A et d'actions catégorie B de la Société a le droit de recevoir les dividendes que le conseil d'administration de la Société déclare à sa discrétion. Néanmoins, nous avons habituellement comme politique de verser un dividende trimestriel en espèces. Il est toutefois à noter que nous avons comme politique de conserver la majorité de nos flux de trésorerie afin d'investir dans différentes occasions d'affaires. Il n'existe présentement aucune restriction qui pourrait nous empêcher de payer des dividendes.

Le tableau ci-après présente un sommaire des dividendes en espèces par action déclarés et versés par la Société à tous les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A et d'actions catégorie B de la Société au cours des exercices financiers clos les 25 octobre 2020, 27 octobre 2019 et 28 octobre 2018 :

Exercices financiers clos en 2020, 2019, et 2018	
2020	0,895 \$
2019	0,87 \$
2018	0,83 \$

Le 10 décembre 2020, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,225 \$ par action à tous les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A et d'actions catégorie B de la Société. Ce dividende a été versé le 19 janvier 2021 à tous les actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des bureaux le 5 janvier 2021.

Rubrique 6 - Administrateurs et membres de la haute direction

Le nom de nos administrateurs, leur ville de résidence, leur occupation principale, l'année depuis laquelle ils exercent leur mandat, le nombre d'actions à droit de vote (les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B) de la Société que les administrateurs détenaient à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exerçaient un contrôle ou avaient une emprise ainsi que le nombre d'unités d'actions différées que les administrateurs détenaient en vertu du Régime d'unités d'actions différées de la Société (ou, eu égard aux administrateurs qui sont également des employés de la Société, le nombre d'unités d'actions différées dont les droits sont acquis aux termes du Régime d'unités d'actions de Transcontinental inc. applicable à la présidente du conseil ou pour les dirigeants), en date du 25 octobre 2020, sont indiqués ci-dessous.

Nom	Occupation principale	Administrateur depuis	Nombre d'actions à droit de vote subalterne catégorie A	Nombre d'actions catégorie B	Nombre d'unités d'actions différées
H. Peter Brues Westmount (Québec)	✦● Administrateur de sociétés	2018	18 350	-	18 312
Jacynthe Côté Candiac (Québec)	◆✦ Administratrice de sociétés	2016	3 000	-	31 289
Yves Leduc Westmount (Québec)	■ Chef de la direction, Velan inc., un fabricant de robinetterie industrielle	2017	4 900	-	18 988
Isabelle Marcoux, C.M. ⁽¹⁾ Montréal (Québec)	Présidente du conseil, Transcontinental inc.	2005	4 000 ⁽²⁾	1 000	7 250
Nathalie Marcoux ⁽¹⁾ Ville de Mont-Royal (Québec)	Vice-présidente aux finances, Capinabel inc., une société privée de gestion	2011	-	-	28 724
Pierre Marcoux ⁽¹⁾ Ville de Mont-Royal (Québec)	Président, Groupe Contex inc., une entreprise événementielle et médiatique	2005	5 000	1 000	-
Rémi Marcoux, C.M., O.Q., FCPA, FCA ⁽¹⁾ Montréal (Québec)	Fondateur et administrateur, Transcontinental inc.	1976	102 044	12 562 840	-

Nom	Occupation principale	Administrateur depuis	Nombre d'actions à droit de vote subalterne catégorie A	Nombre d'actions catégorie B	Nombre d'unités d'actions différées
Anna Martini, FCPA, FCA Montréal (Québec)	●❖ Vice-présidente exécutive et chef de la direction financière, Groupe CH, qui opère le Club de hockey Canadien, Centre Bell, Place Bell, Spectra et evenko, une société œuvrant dans les industries du sport et du divertissement	2011	3 750	-	64 885
François Olivier Montréal (Québec)	Président et chef de la direction, Transcontinental inc.	2008	159 662	-	224 805
Mario Plourde Kingsey Falls (Québec)	■ Président et chef de la direction, Cascades inc., une entreprise œuvrant dans le domaine de la fabrication, de la transformation et de la commercialisation de produits d'emballage et de papiers tissu	2015	9 900	-	33 076
Jean Raymond Montréal (Québec)	❖ Vice-président du conseil, directeur général et chef des marchés des capitaux CIBC - Québec, Marchés mondiaux CIBC inc., une entreprise offrant des produits et des services visant les marchés des capitaux, les valeurs mobilières, le courtage et la gestion d'actifs	2017	10 000	-	22 506
François R. Roy Montréal (Québec)	● Administrateur de sociétés	2008	5 000	-	19 619
Annie Thabet ³⁾ Île-des-Sœurs (Verdun) (Québec)	■● Associée, Celtis Capital inc., une société spécialisée dans les services transactionnels de fusion, acquisition, désinvestissement et financement d'entreprises, ainsi que la gestion d'actifs	2015	14 280	-	20 079

- Membre du Comité de gouvernance et de responsabilité sociale
- Membre du Comité d'audit
- ❖ Membre du Comité des ressources humaines et de rémunération
- ◆ Administrateur principal

- 1) Les 102 044 actions à droit de vote subalterne catégorie A et les 12 562 840 actions catégorie B sont détenues par Capinabel inc. Toutes les actions en circulation de Capinabel inc. sont détenues par Mmes Isabelle Marcoux et Nathalie Marcoux et MM. Pierre Marcoux et Rémi Marcoux, des sociétés qu'ils contrôlent et des fiducies dont ils sont les bénéficiaires. M. Rémi Marcoux détient le contrôle de Capinabel inc. Les actions détenues par Capinabel inc. représentent 71,30 % des droits de vote rattachés à toutes les actions en circulation de la Société en date du 12 janvier 2021. Capinabel inc. a conclu une transaction de monétisation visant 4 000 000 d'actions catégorie B avec une banque à charte canadienne. La transaction de monétisation peut être remboursée en espèces ou en transférant des actions à droit de vote subalterne catégorie A. Dans l'éventualité où la transaction de monétisation était remboursée en date du 12 janvier 2021 en transférant des actions à droit de vote subalterne catégorie A, les actions détenues par Capinabel inc. représenteraient 61,96 % des droits de vote rattachés aux actions en circulation de la Société en date du 12 janvier 2021.
- 2) Les 4 000 actions à droit de vote subalterne catégorie A sont détenues par Gestion Isabelle Marcoux inc. une société de gestion contrôlée par Mme Isabelle Marcoux.
- 3) Des 14 280 actions à droit de vote subalterne catégorie A, 3 700 actions sont détenues par AT Capital inc., une société contrôlée par Mme Annie Thabet.

Chaque administrateur demeure en poste jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de son successeur, à moins qu'il/elle ne démissionne ou que son poste ne devienne vacant par suite de son décès, de sa destitution ou de toute autre cause.

Le prochain tableau présente le nom de chaque membre de la haute direction de la Société, sa ville de résidence et son poste occupé auprès de la Société en date des présentes.

Nom et ville de résidence	Poste occupé au sein de la Société
Isabelle Côté Saint-Lazare (Québec)	Vice-présidente et contrôleur de la Société
Frédérique Deniger Laval (Québec)	Vice-présidente de l'audit interne
Magali Depras Montréal (Québec)	Chef de la stratégie et de la RSE
Christine Desaulniers Ville de Mont-Royal (Québec)	Chef de la direction des affaires juridiques et secrétaire de la Société
Benoit Guilbault Ville de Mont-Royal (Québec)	Chef de la direction des technologies de l'information
Mathieu Hébert St-Hubert (Québec)	Trésorier
Donald LeCavalier Montréal (Québec)	Chef de la direction financière
Thomas Gaston Louis Morin Chicago (Illinois)	Président, TC Emballages Transcontinental
Eric Morisset Montréal (Québec)	Chef du développement de la Société
Lyne Martel Longueuil (Québec)	Chef de la direction des ressources humaines
François Olivier Montréal (Québec)	Président et chef de la direction
Brian Reid Annan (Ontario)	Président, TC Imprimeries Transcontinental
François Taschereau Montréal (Québec)	Vice-président des communications d'entreprise et affaires publiques

Les administrateurs et les membres de la direction de la Société ont occupé les postes indiqués aux tableaux précédents ou d'autres postes au sein de la même société au cours des cinq dernières années et plus, à l'exception des personnes suivantes :

- M. Peter Brues est administrateur de sociétés. Il a passé plus de 20 ans chez Amcor Ltd., un chef de file dans l'industrie de l'emballage, principalement pour des produits d'alimentation, des breuvages, des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux et des produits de soin personnel. Notamment, de 2010 à 2015, il a été président de Amcor Flexibles, Europe & Americas. Précédemment, il a occupé diverses fonctions, y compris celles de président de Amcor Flexibles Healthcare, de président de Amcor Flexibles Americas et de vice-président à l'exploitation de Amcor Flexibles Europe A/S. Il a débuté sa carrière chez KPMG Peat Marwick Thorne (maintenant KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.), un cabinet d'experts comptables.
- Mme Frédérique Deniger est vice-présidente de l'audit interne de la Société depuis le 6 janvier 2020. De 2017 à 2019, elle occupait le poste de directrice, Audit interne et gestion des risques d'Alimentation Couche-Tard inc., une société exploitant des commerces d'accommodation et d'approvisionnement en carburant pour le transport routier. De 2013 à 2017, elle a été successivement directrice et contrôleur de l'audit interne de CST Brands, Inc. une chaîne américaine de dépanneurs acquise par Alimentation Couche-Tard inc. en 2017. Auparavant, de 2003 à 2013, elle a occupé divers postes en audit interne chez Saputo inc., une entreprise spécialisée dans l'industrie laitière, où elle était notamment responsable des audits opérationnels. Mme Deniger a commencé sa carrière chez Raymond Chabot Grant Thornton, un cabinet d'experts comptables, en 2000.

- Mme Magali Depras est chef de la stratégie et de la RSE de la Société depuis le 1^{er} décembre 2020. Auparavant, elle était chef de la stratégie de la Société depuis le 19 novembre 2018. De 2017 à 2018, elle occupait le poste de vice-présidente de la stratégie pour l'entreprise Nakisa inc., un leader mondial de solutions informatiques d'entreprise, conseillant le chef de la direction dans l'articulation de la stratégie de croissance de l'entreprise. De 2011 à 2016, Mme Depras a travaillé au sein du Groupe CSA (Canadian Standards Association), une association indépendante sans but lucratif, constituée de membres, et chef de file global dans le domaine de la certification et des services de mise en conformité, où elle a occupé divers postes, y compris les postes de chef de l'exploitation et présidente des Normes du Groupe CSA. Auparavant, elle a été chef du développement et des ventes chez Br. Hartmann AS, une entreprise danoise spécialisée dans la fabrication et la vente de produits d'emballage en fibre moulée pour les secteurs alimentaire et industriel.
- M. Yves Leduc est chef de la direction de Velan inc., un fabricant de robinetterie industrielle, depuis 2017. Auparavant, il occupait le poste de président et chef de la direction depuis 2015. Il a travaillé pendant près de 16 ans au sein de BRP inc., une entreprise œuvrant dans la conception, le développement, la fabrication, la distribution et la commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion, où, depuis 2006, il agissait à titre de vice-président et directeur général des activités nord-américaines et, de 2004 à 2006, à titre de vice-président et directeur général de la division autrichienne des moteurs.
- M. Pierre Marcoux est président de Groupe Context inc., une entreprise événementielle et médiatique avec des activités pancanadienne. M. Marcoux a fondé cette entreprise en septembre 2019. Auparavant, il était président de TC Media (le secteur des médias exploité par la Société ayant des activités de médias spécialisés au Canada, principalement pour les milieux d'affaires, de la finance et de la construction, et en édition d'ouvrages pédagogiques de langue française au Canada), depuis janvier 2018. De 2012 à 2017, il a agi à titre de vice-président principal, Affaires et Éducation de TC Media, et a été vice-président principal du Groupe des solutions d'affaires et aux consommateurs de TC Media de 2009 à 2012, après avoir occupé divers postes auparavant. De 1997 à 1999, il a été journaliste pour Bloomberg News, à Washington, D.C., et pour le Hamilton Spectator, en Ontario.
- Mme Lyne Martel est chef de la direction des ressources humaines de la Société depuis le 21 mai 2019. De 2015 à 2019, elle a occupé des postes de vice-présidence en ressources humaines au sein de Groupe SNC-Lavalin inc., une entreprise spécialisée dans le domaine de l'ingénierie et de la construction, dont le poste de vice-présidente principale, Ressources humaines, Infrastructures et Canada, dès 2018 et de vice-présidente principale, Ressources humaines, Infrastructures, dès 2015. Auparavant, elle a occupé des postes de vice-présidente en ressources humaines au sein de Rio Tinto Alcan Inc., une entreprise minière et métallurgique, à Montréal, puis à Londres où elle a travaillé pendant quatre ans. De 1984 à 2009, elle a assumé divers postes à la direction des ressources humaines au sein d'Alcan Primary Metal Group, au Canada, puis pour l'Asie-Pacifique.
- Mme Anna Martini est vice-présidente exécutive et chef de la direction financière du Groupe CH, qui opère le Club de hockey Canadien, Centre Bell, Place Bell, Spectra et evenko, une société œuvrant dans les industries du sport et du divertissement, depuis 2017. De 2004 à 2017, elle a été présidente du Groupe Dynamite inc., un détaillant global de vêtements de spécialité. De 1985 à 2004, elle œuvrait chez Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., un cabinet de services professionnels, notamment comme associée en audit et services-conseils depuis 1996. Elle agissait également à titre de Leader du secteur du détail entre 1996 et 2004.
- M. Thomas Gaston Louis Morin est président de TC Emballages Transcontinental depuis le 1^{er} juillet 2019. De 2017 à 2019, il a occupé le poste de vice-président, Sud Est asiatique, pour Amcor Flexible Packaging Asia Pacific, à Singapour, une entreprise spécialisée dans le domaine de l'emballage souple. Auparavant, il a aussi œuvré à titre de vice-président de la Stratégie, Fusions et acquisitions pour Amcor Flexible Packaging Europe. De 2010 à 2015, à la suite de l'acquisition d'Alcan Packaging par Amcor Ltd., il a été vice-président et directeur général de l'activité Produits frais et capsules pour Amcor Flexible Packaging Europe, en poste à Zurich. De 2007 à 2009, il a été vice-président et directeur général pour les produits laitiers, chez Alcan Flexible Packaging Europe, à Paris. Il a également travaillé auprès de Pechiney Emballage Flexible Europe, une entreprise spécialisée dans le domaine de l'emballage souple en Europe, OTOR (connue sous le nom de DS Smith Packaging France depuis juillet 2010), une entreprise européenne spécialisée dans le domaine de l'emballage industriel, et Arthur Andersen, un cabinet d'experts comptables, en France.

- M. Eric Morisset est chef du développement de la Société depuis le 1^{er} décembre 2020. De 2018 à 2020, il était chef de la direction, Développement des affaires et corporatif, Groupe Cirque du Soleil, une entreprise dans l'industrie du divertissement live. De 2006 à 2017, il a travaillé chez la Banque TD, où, entre 2011 et 2017, il a occupé le poste de président délégué, Direction du Québec, entre 2006 et 2017, le poste de directeur général et chef de groupe, Banque d'affaires Québec, Valeurs mobilières TD et où, entre 2013 et 2015, il dirigeait également le groupe new-yorkais de Papier, emballage et produits forestiers de Valeurs mobilières TD. De 1994 à 2006, il a travaillé chez Marchés des capitaux CIBC où il a occupé le poste de directeur général, Banque d'affaires, de 2002 à 2006.
- M. François Taschereau est vice-président des communications d'entreprise et affaires publiques de la Société depuis le 13 janvier 2020. Auparavant, il travaillait en tant que consultant en communication stratégique à son compte, depuis mai 2014. De 2010 à 2014, il a été vice-président exécutif, Weber Shandwick Canada et directeur général, Montréal, de Weber Shandwick, Inc., une agence mondiale de relations publiques. De 2009 à 2010, il a occupé le poste de directeur principal des communications au sein d'Hydro-Québec, une société d'État du Québec produisant, transportant et distribuant de l'électricité. De 2004 à 2009, il a été directeur général, Montréal de Daniel J. Edelman Holdings, Inc. (Edelman), une agence mondiale de relations publiques. En 2003 et 2004, il a travaillé à son compte pour la première fois. En 2002, il a été vice-président, Communication d'entreprise et relations avec les investisseurs de CAE inc., une entreprise de formation dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et de la sécurité, et de la santé, et il a agi à titre de vice-président des communications d'entreprise de Bell Canada, un chef de file dans l'industrie de télécommunications du Canada, de 2000 à 2001. Préalablement, il a travaillé pour Optimum relations publiques au sein du Groupe Cossette Communication inc., une société de communications, de 1999 à 2000, et chez National inc., une agence de relations publiques, de 1996 à 1999. M. Taschereau a également œuvré en tant que diplomate sur la scène internationale pour le compte du ministre des Affaires étrangères du Canada, notamment à Ottawa, à Bogota, à Madrid et à New York, de 1982 à 1995.

En date du 12 janvier 2021, les administrateurs et les dirigeants de la Société (autres que M. Rémi Marcoux), étaient, comme groupe, les propriétaires véritables, directement ou indirectement, de 301 153 actions à droit de vote subalterne catégorie A et de 2 000 actions catégorie B de la Société, représentant alors environ 0,41 % et 0,01 % respectivement des actions de chacune de ces catégories en circulation.

Au meilleur de la connaissance de la Société, aucun candidat au poste d'administrateur de la Société, en date du 12 janvier 2021, ou au cours des 10 années précédant le 12 janvier 2021 : a) n'a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou a fait en sorte qu'une société se voit refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs alors que cette personne agissait à titre d'administrateur, chef de la direction ou chef des finances de cette société; b) n'a, après la cessation de ses fonctions à titre d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances d'une société, fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs en raison d'un événement survenu pendant qu'il exerçait cette fonction; c) n'a, pendant que cet administrateur exerçait ses fonctions à titre d'administrateur ou dirigeant d'une société ou dans l'année suivant la cessation de ses fonctions, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, a fait l'objet des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens; ou d) n'a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens.

De plus, au meilleur de la connaissance de la Société, en date du 12 janvier 2021, aucun candidat au poste d'administrateur de la Société ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ni n'a conclu une entente de règlement avec celle-ci ni ne s'est vu imposer une autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui

serait vraisemblablement considérée comme importante pour un actionnaire raisonnable ayant à décider s'il convient de voter pour un candidat à un poste d'administrateur.

Rubrique 7 - Poursuites

La Société est impliquée dans plusieurs litiges dans le cours normal de ses activités. Des litiges découlant des activités de notre secteur de l'emballage, de l'impression ou des médias pourraient avoir des répercussions négatives, tant en ce qui a trait aux coûts qu'à notre réputation. Afin de gérer ce risque, en plus de bénéficier d'une assurance responsabilité civile, nous limitons souvent notre responsabilité potentielle en dommages-intérêts dans les contrats que nous concluons avec nos clients et nos fournisseurs.

La Ville de Mirabel au Québec a modifié en 2019 sa réglementation en interdisant la distribution d'imprimés publicitaires, sauf si le propriétaire ou l'occupant appose un pictogramme à l'effet qu'il accepte de recevoir des imprimés publicitaires (*opt-in*). Les journaux locaux sont généralement distribués au Québec par la Société avec les imprimés publicitaires. Le règlement en question accorde un régime différent à Postes Canada, notamment. La Société conteste en nullité ce règlement aux motifs principaux qu'il porte atteinte au droit à la liberté d'expression garanti par la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne (Québec), au droit à l'information protégé par la charte québécoise, et qu'il est abusif et discriminatoire. D'autres municipalités pourraient potentiellement adopter une réglementation similaire. La Société a l'intention de contester toute réglementation à cet effet qui serait ainsi adoptée ailleurs. Dans l'éventualité où la Société ne réussissait pas à faire annuler de tels changements à une réglementation, ceci pourrait avoir un effet sur notre modèle d'affaires et par le fait même, sur notre résultat net. La Société travaille également de concert avec différentes instances gouvernementales afin de démontrer l'effet potentiel de telles réglementations sur l'ensemble de la chaîne de valeur, les emplois, les citoyens, les journaux locaux et la Société.

Rubrique 8 - Contrats importants

Aucun contrat important hors du cours normal des activités de la Société n'a été conclu au cours du dernier exercice financier.

Rubrique 9 - Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres

L'agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres de nos actions est Société de fiducie AST (Canada) ayant une place d'affaires au 2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 1600, Montréal (Québec) H3A 2A6. La Société de fiducie AST (Canada) a également des bureaux à Toronto.

Rubrique 10 - Information sur le Comité d'audit

10.1 Mandat du Comité d'audit de la Société

Le mandat du Comité d'audit est inclus à l'Annexe A.

10.2 Composition du Comité d'audit

Le Comité d'audit de la Société est composé des quatre personnes suivantes :

Nom de l'administrateur	Indépendant	Compétences financières
H. Peter Brues, agissant à titre de président du Comité d'audit	x	x
Anna Martini	x	x
François R. Roy	x	x
Annie Thabet	x	x

10.3 Formation et expérience pertinentes

Tous les membres du Comité d'audit ont été appelés à analyser de nombreux états financiers et à se familiariser avec les principes comptables.

M. H. Peter Brues

M. Peter Brues est administrateur de sociétés. Il a passé plus de 20 ans chez Amcor Ltd., un chef de file dans l'industrie de l'emballage, principalement pour des produits d'alimentation, des breuvages, des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux et des produits de soin personnel. Notamment, de 2010 à 2015, il a été président de Amcor Flexibles, Europe & Americas. Précédemment, il a occupé diverses fonctions, y compris celles de président de Amcor Flexibles Healthcare, de président de Amcor Flexibles Americas et de vice-président à l'exploitation de Amcor Flexibles Europe A/S. Il a débuté sa carrière chez KPMG Peat Marwick Thorne (maintenant KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.), un cabinet d'experts comptables.

Mme Anna Martini, FCPA, FCA

Mme Anna Martini est vice-présidente exécutive et chef de la direction financière du Groupe CH, qui opère le Club de hockey Canadien, Centre Bell, Place Bell, Spectra et evenko, une société œuvrant dans les industries du sport et du divertissement, depuis 2017. De 2004 à 2017, elle a été présidente du Groupe Dynamite inc., un détaillant global de vêtements de spécialité. Mme Martini détient un Baccalauréat en commerce avec spécialisation en comptabilité de l'Université Concordia. Elle est un fellow et membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. De 1985 à 2004, elle œuvrait chez Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., un cabinet de services professionnels, notamment comme associée en audit et services-conseils depuis 1996. Elle agissait également à titre de Leader du secteur du détail entre 1996 et 2004.

M. François R. Roy

M. François R. Roy est administrateur de sociétés depuis 2010. Il a été vice-principal, administration et finances, de l'Université McGill de 2007 à 2010. De 2000 à 2003, il a été chef de la direction financière de Société Télémedia, une société de portefeuille fermée. Auparavant, il a été vice-président exécutif et chef de la direction financière de Québecor inc., une entreprise dans les domaines des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, de 1998 à 2000 et vice-président exécutif et chef de la direction financière d'Avenor inc., un fabricant de papier journal et de produits du bois, de 1997 à 1998. M. François R. Roy est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Toronto et a été membre ou président du comité d'audit de plusieurs sociétés ouvertes et fermées.

Mme Annie Thabet

Mme Annie Thabet est associée chez Celtis Capital inc., une société spécialisée dans les services transactionnels de fusion, d'acquisition, de désinvestissement et de financement d'entreprises, ainsi que dans la gestion d'actifs depuis 2003. De 1998 à 2003, elle a œuvré auprès d'AT Capital, une société de gestion d'investissements qu'elle avait fondée. Auparavant, Mme Thabet a travaillé à la Société générale de financement du Québec, une société d'État du Québec spécialisée dans le capital-investissement dans des projets industriels et technologiques au sein de consortiums internationaux, de 1987 à 1998, après avoir œuvré pendant cinq ans chez Price Waterhouse, un cabinet d'experts comptables. Mme Thabet est comptable professionnelle agréée et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires.

10.4 Utilisation de certaines dispenses

Nous ne nous sommes prévalus d'aucune dispense prévue au Règlement 52-110 à quelque moment que ce soit au cours du dernier exercice financier.

10.5 Politiques et procédures d'approbation préalable

Le Comité d'audit a approuvé des règles concernant l'étendue des services rendus par les auditeurs externes. Nos auditeurs externes offrent des services reliés à l'audit de la Société et de ses filiales, des services connexes ou reliés

à l'audit et des services-conseils pour l'obtention de crédits à la recherche et au développement ainsi que des services-conseils en fiscalité. Nous ne confions pas de mandats à nos auditeurs externes pour fournir certains services non liés à l'audit de la Société et de ses filiales, tels que la tenue de livres ou d'autres services liés à la tenue de livres comptables ou aux états financiers, à la conception et à l'implantation de systèmes d'information financière, aux services d'évaluation, d'actuariat, d'audit interne, de banque d'investissement et aux services juridiques. Pour tous les autres services d'experts-conseils non liés à l'audit, la direction doit, au préalable, obtenir une approbation du Comité d'audit.

10.6 Honoraires pour les services des auditeurs externes

Le tableau suivant présente par catégorie les honoraires encourus et payés aux auditeurs externes de la Société, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., pour les exercices financiers clos les 25 octobre 2020 et 27 octobre 2019.

Catégorie d'honoraires (en milliers de dollars)	2020 (\$)	2019 (\$)
Honoraires d'audit	1 292,5	1 180,1
Honoraires liés à l'audit	175,9	202,8
Honoraires liés à des services d'observation fiscale	1 279,0	425,7
Honoraires liés aux autres services de fiscalité	554,1	511,5
Autres	10,3	81,1
Total	3 311,8	2 401,2

Les honoraires d'audit incluent les honoraires totaux versés aux auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés annuels de la Société, l'audit des états financiers des filiales de la Société et autres audits et dépôts réglementaires, ainsi que les honoraires pour les examens des états financiers consolidés intermédiaires.

Les honoraires liés à l'audit incluent le total des honoraires liés aux services d'audit versés aux auditeurs, notamment l'audit des régimes de retraite, les services de vérification diligente relativement aux acquisitions, les frais de consultation concernant les normes comptables et les normes de présentation de l'information financière et les services spéciaux de certification et procédures spécifiées exigés par des dispositions légales ou réglementaires pour lesquels seul un auditeur peut les fournir.

Les honoraires liés à des services d'observation fiscale incluent des services de préparation de nos déclarations d'impôt, incluant les demandes de crédits d'impôt reliés à la recherche scientifique et le développement expérimental au Canada et aux États-Unis. Pour l'exercice financier 2020, les honoraires liés à des services d'observation fiscale incluent des honoraires exceptionnels pour la préparation des années de références pour la préparation des demandes de crédits d'impôt reliés à la recherche scientifique et le développement expérimental aux États-Unis. Les honoraires liés aux autres services de fiscalité incluent des services de planification fiscale liés à la fiscalité nationale et internationale.

Les autres honoraires incluent les honoraires pour les produits et services fournis par les auditeurs externes autres que ceux inclus ci-dessus.

Rubrique 11 - Énoncés prospectifs

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés relatifs à nos objectifs à moyen terme, nos perspectives, nos stratégies pour atteindre ces objectifs, de même que des énoncés relatifs à nos opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient », « hypothèses », « stratégie », « perspectives », « croire », « plan », « projeter », « estimer », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « objectif » et l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à

dénoter des énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre des observations concernant les résultats financiers prévisionnels et les perspectives quant à ses activités et les économies où elle opère. La performance future de la Société pourrait également être affectée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors du contrôle ou de la volonté de la Société. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans cette notice annuelle ainsi que dans le Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 25 octobre 2020 sous les rubriques « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » (p.1-2) et « Risques et incertitudes » (p.19-26), lequel peut être consulté sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com).

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou acquisitions qui pourraient être annoncées ou conclues après la date de cette notice annuelle.

Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières en matière d'exonération.

Les énoncés prospectifs présentés dans cette notice annuelle sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles en date des présentes. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

Rubrique 12 - Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des hauts dirigeants, les prêts aux dirigeants, les options d'achat d'actions, les unités d'actions et la participation des initiés dans des activités importantes sont présentés, le cas échéant, dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à notre assemblée annuelle des actionnaires. Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers vérifiés consolidés et le Rapport de gestion relatifs à notre exercice financier clos le 25 octobre 2020. Un exemplaire de ces documents peut être obtenu, sans frais, auprès de notre secrétaire de la Société au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec) H3B 0G1. Ces documents sont également disponibles sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com) ainsi que sur notre site web (www.tc.tc).

En outre, lorsque les titres de la Société font l'objet d'un placement en vertu d'un prospectus simplifié ou lorsqu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé, les documents suivants peuvent être obtenus, sans frais, auprès de notre secrétaire de la Société:

- a) un exemplaire de cette notice annuelle, ainsi qu'un exemplaire de tout document ou de toute partie d'un document incorporé par renvoi dans ladite notice annuelle;
- b) un exemplaire des états financiers comparatifs de la Société portant sur son dernier exercice financier clos et du rapport des auditeurs y afférent, ainsi qu'un exemplaire des états financiers intermédiaires de la Société postérieurs aux états financiers portant sur son dernier exercice financier clos;
- c) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société relative à la dernière assemblée annuelle des actionnaires; et
- d) un exemplaire de tout autre document qui est incorporé par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire ou dans le prospectus simplifié.

À tout autre moment, un exemplaire des documents mentionnés en a), b) et c) ci-dessus sera fourni sans frais sur demande auprès de notre secrétaire de la Société.

Un exemplaire de la présente notice annuelle peut être obtenu, sans frais, auprès de notre secrétaire de la Société au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec) H3B 0G1, sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com) ainsi que sur notre site web (www.tc.tc).

Annexe A

Mandat du Comité d'audit

Principales responsabilités du Comité

- Superviser le processus de production et de communication des états financiers et s'assurer de l'intégrité des rapports financiers et des états financiers annuels et intermédiaires de la Société
- S'assurer de l'indépendance de l'auditeur externe et surveiller son travail
- S'assurer de l'indépendance de la fonction de l'audit interne de la Société et surveiller son travail
- Superviser l'élaboration et la mise en place des procédures de contrôles internes efficaces, y compris à l'égard des processus de communication de l'information
- S'assurer de la conformité aux exigences légales et réglementaires
- Examiner les risques importants pouvant affecter la Société et s'assurer de la mise en place de mesures appropriées permettant la gestion de ces risques

RÔLE DU COMITÉ

Le Comité d'audit (le *Comité*) aide le conseil d'administration (le *conseil*) de Transcontinental inc. (la *Société*) à remplir ses obligations de surveillance dans les principaux domaines suivants:

1. Processus de communication de l'information financière et intégrité des états financiers publiés par la Société;
2. Sélection de l'auditeur externe, supervision du travail de l'auditeur externe et validation de ses compétences et de son indépendance;
3. Validation des compétences et du travail accompli par l'équipe d'audit interne;
4. Contrôles internes de l'information financière et contrôle du processus de divulgation d'information et des systèmes comptables de la Société;
5. Respect des exigences juridiques et de la législation applicable en ce qui a trait aux états financiers;
6. Revue du programme de gestion des risques de la Société; et
7. Toute autre responsabilité déléguée par le conseil au Comité, notamment ayant trait à la situation financière de la Société ou des membres de son groupe.

MEMBRES DU COMITÉ

Le conseil doit nommer un minimum de trois de ses membres au Comité dont un président du Comité, tous devant posséder des compétences financières. Le conseil n'a aucune obligation de combler une vacance avant la tenue de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le Comité est composé exclusivement d'administrateurs indépendants qui n'ont pas de relation importante directe ou indirecte avec la Société ou des membres de son groupe. Une relation importante est définie comme une relation dont le conseil pourrait raisonnablement s'attendre à ce quelle nuise à l'indépendance du jugement d'un membre du Comité.

Les membres du Comité sont nommés ou remplacés par résolution du conseil afin d'exercer leur mandat à compter de leur nomination jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Un membre peut être destitué ou remplacé à tout moment par le conseil. Un membre cesse d'être un membre du Comité lorsqu'il cesse d'être administrateur.

Conformément aux lois et aux règlements en vigueur, les membres du Comité sont choisis en fonction des critères suivants :

1. **Indépendance.** Conformément à la législation applicable en matière de valeurs mobilières et aux normes régissant les relations importantes des administrateurs de la Société, les membres du Comité sont indépendants et ne doivent pas entretenir une relation directe ou indirecte avec la Société qui, aux yeux du conseil, pourrait avoir une incidence sur leur impartialité ou nuire à l'indépendance de leur jugement.
2. **Connaissances du domaine de la finance.** Les membres du Comité possèdent (ou devront posséder dans un délai raisonnable suite à leur nomination) des connaissances financières et sont en mesure de lire, de comprendre et d'interpréter divers états financiers qui présentent des situations comptables d'un degré de complexité comparable à celles que peuvent présenter les états financiers de la Société. De plus, au moins un membre du Comité est considéré comme un expert dans le domaine financier.
3. **Engagement.** Dans l'éventualité où, en plus d'être membre du Comité, un membre siège au comité d'audit de plus de deux entreprises dont les actions sont inscrites à la cote d'une bourse, le conseil ou le Comité de gouvernance et de responsabilité sociale devra s'assurer que ce cumul de postes n'empêchera pas ce membre d'exercer efficacement ses fonctions au sein du Comité.

RÉUNIONS

Le Comité établit sa propre procédure aux fins de la tenue et de la convocation des réunions. Le Comité doit toutefois tenir au moins deux réunions par année. Sauf si les membres du Comité y renoncent, le Comité se réunit « in camera » à chaque réunion du Comité, sans la présence des membres de la direction, de l'auditeur externe, de l'auditeur interne et de tout autre consultant, afin de permettre à ses membres de discuter franchement et ouvertement. Sous réserve des dispositions relatives aux préavis énoncées dans les règlements de la Société, un avis écrit est transmis au moins 48 heures avant la tenue des réunions, à moins que les membres du Comité y renoncent à l'unanimité.

La présidente du conseil et le président et chef de la direction peuvent assister à chaque réunion du Comité à l'invitation du président du Comité.

À moins qu'il ne soit décidé autrement de temps à autre par le conseil, deux membres du Comité constituent le quorum aux fins de délibérations sur une question à une réunion. En l'absence du président du Comité à une réunion, la présidence de la réunion est exercée par le membre présent qui est choisi par une majorité des membres présents. Au cours d'une réunion, toutes les questions sont tranchées à la majorité des voix exprimées par les membres du Comité.

Un membre du Comité est nommé par le conseil pour agir à titre de président du Comité. Le secrétaire du Comité est le secrétaire ou le secrétaire adjoint de la Société.

RESSOURCES ET SOUTIEN

Le Comité doit en tout temps disposer des ressources et de l'autorité nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités et doit être habilité pour mener des enquêtes. Afin de lui permettre de s'acquitter des responsabilités énoncées ci-dessus, le Comité dispose d'un accès illimité, à tout moment, directement ou par l'intermédiaire de représentants dûment nommés, aux registres et systèmes comptables pertinents de la Société, à son auditeur externe, à son auditeur interne, à son personnel comptable et aux membres de sa direction ainsi qu'à des conseillers juridiques indépendants et autres consultants ou experts jugés appropriés par le Comité, aux frais de la Société; le Comité a l'autorité de déterminer la rémunération de tels consultants sans avoir à obtenir d'autorisation préalable de la part du conseil. L'auditeur externe, l'auditeur interne de la Société et les membres de la direction disposent également d'un accès illimité au Comité.

Ces consultants ou experts ont le droit d'assister aux réunions du Comité à l'invitation du président du Comité.

RESPONSABILITÉS

Il incombe à la direction de la Société de préparer les états financiers de la Société et à l'auditeur externe d'exprimer une opinion sur la base de son audit. Le Comité est chargé de superviser les activités de la direction ainsi que celles de l'auditeur externe et de l'auditeur interne à cet égard. L'auditeur externe est responsable devant le Comité. Les membres du Comité ne sont pas employés à temps plein de la Société et ils n'ont aucune obligation d'être ou d'agir à titre de comptables ou d'auditeurs professionnels ni de spécialistes des domaines de la comptabilité, de l'audit ou de la préparation d'états financiers. Ce n'est pas le rôle ou la responsabilité du Comité ou de ses membres de mener des

enquêtes sur le terrain ou d'autres types d'enquêtes ni d'effectuer des examens ou de suivre les procédures comptables. À moins d'avoir connaissance expresse du contraire, un membre du Comité est en droit de se fier i) à l'intégrité des personnes faisant partie ou non de la Société desquelles il reçoit de l'information et ii) à l'exactitude des renseignements financiers ou autres fournis au Comité par de telles personnes.

Le Comité peut procéder à tout examen et faire toute recommandation visant ses responsabilités.

Les obligations et les responsabilités du Comité sont établies par le conseil et comprennent les fonctions habituellement dévolues à un comité d'audit, y compris les fonctions suivantes :

1. Relatives à la production, à la communication et au maintien de l'intégrité des états financiers et de l'information financière

- i) Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités et, plus particulièrement, de surveiller le processus de production et de communication de l'information financière;
- ii) Examiner et approuver toute politique en matière de divulgation de l'information financière;
- iii) Se satisfaire de la crédibilité, de l'intégrité et de l'objectivité de l'information financière;
- iv) En collaboration avec l'auditeur externe et l'auditeur interne, vérifier l'intégrité du processus de communication de l'information financière de la Société;
- v) Examiner, de concert avec la direction et l'auditeur externe, avant leur publication, les états financiers intermédiaires et les états financiers annuels de la Société, y compris les notes afférentes, le rapport de gestion s'y rapportant et les communiqués de presse concernant les résultats intermédiaires et annuels et en recommander l'approbation au conseil;
- vi) Prendre connaissance des analyses ou autres communications écrites préparées par la direction, l'auditeur interne ou l'auditeur externe sur les matières relatives à la présentation des résultats financiers, y compris les analyses faites par la direction établissant les questions importantes en matière d'information financière et les hypothèses retenues par la direction dans l'établissement des états financiers;
- vii) Examiner les opérations avec des personnes liées importantes (hormis les autres ententes salariales analysées par le Comité des ressources humaines et de rémunération ou le Comité de gouvernance et de responsabilité sociale, selon le cas) en tenant compte de la réglementation applicable;
- viii) S'assurer que des procédures adéquates sont mises en place relativement à la communication faite au public, s'il y a lieu, d'information financière incluse dans des documents d'information continue renfermant de l'information financière dérivée ou extraite des documents auxquels il est fait référence à l'item v) ci-dessus et en apprécier périodiquement l'adéquation;
- ix) Examiner les principes et pratiques comptables suivis par la Société, y compris toutes modifications importantes qui y sont apportées, et s'assurer qu'ils sont adéquats dans les circonstances et conformes à la législation applicable;
- x) Examiner avec la direction et l'auditeur externe les nouvelles exigences financières ou réglementaires qui pourraient avoir un effet sur les sujets soumis au Comité aux termes de son mandat ou sur l'information financière divulguée au public;
- xi) Examiner, en collaboration avec le chef de la direction des affaires juridiques, les litiges importants et toute autre question d'ordre juridique ou réglementaire liée à la conformité susceptible d'avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société; et
- xii) Prendre connaissance de toute situation pouvant être portée à l'attention du Comité par l'auditeur externe, y compris les litiges importants et les initiatives d'ordre réglementaire ou financier qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière ou les résultats de la Société et examiner leur divulgation, s'il y a lieu, dans les documents soumis à la révision du Comité.

2. Relatives à l'auditeur externe

- i) Sélectionner et recommander au conseil la nomination au conseil de l'auditeur externe;
- ii) Recommander au conseil, eu égard aux services d'audit, le niveau de rémunération de l'auditeur externe à moins d'en avoir eu la délégation;
- iii) Examiner et approuver le mandat ainsi que la nature et l'étendue de l'audit qui doit être réalisé par l'auditeur externe de la Société, de même que le rendement du travail effectué par l'auditeur externe envers la Société et des membres de son groupe, qu'ils soient ou non reliés à l'audit;
- iv) Examiner, avec l'auditeur externe et la direction, les plans et objectifs annuels d'audit externe, y compris la portée, l'échéancier et les honoraires de l'audit;
- v) Approuver une enveloppe budgétaire pour les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société ou aux membres de son groupe de façon à permettre au Comité de considérer l'incidence des services sur l'indépendance de l'auditeur externe et examiner et autoriser tous les honoraires versés à l'auditeur externe eu égard à tout service. Cette responsabilité du Comité d'audit ne peut être déléguée à la direction de la Société de quelque manière que ce soit;
- vi) Surveiller le travail de l'auditeur externe;
- vii) S'assurer d'une saine communication entre les administrateurs et l'auditeur externe;
- viii) Exiger que l'auditeur externe fasse son rapport directement au Comité;
- ix) Revoir au moins une fois par année un rapport écrit décrivant les relations entre l'auditeur externe et la Société susceptible d'influer sur l'objectivité et l'indépendance de l'auditeur externe;
- x) Revoir avec l'auditeur externe son rapport d'audit annuel et discuter de tout obstacle ou restriction imposé à l'étendue de son travail, de toute divergence d'opinion et des problèmes qui se présentent dans le cadre de son audit de la Société et de membres de son groupe;
- xi) Surveiller les travaux de l'auditeur externe pour établir ou livrer le rapport d'audit ou rendre d'autres services à la Société, y compris la résolution de conflits entre la direction et l'auditeur au sujet de l'information financière et signaler au conseil tout conflit entre l'auditeur externe et la direction de la Société que le Comité n'a pu régler dans un délai raisonnable;
- xii) Revoir tout rapport remis par l'auditeur externe eu égard notamment aux recommandations importantes visant à améliorer les contrôles internes sur les procédures de communication de l'information financière et examiner les mesures prises par la direction pour suivre ces recommandations; et
- xiii) Examiner et approuver, s'il y a lieu, toute politique d'embauche de la Société à l'égard des associés, salariés et anciens associés et salariés de l'auditeur externe actuel et de l'auditeur externe précédent de la Société.

3. Relatives à l'auditeur interne

- i) Examiner et approuver, sur une base annuelle, la charte, le mandat et les objectifs annuels de l'auditeur interne, y compris l'étendue de ses responsabilités, ses objectifs, son plan d'audit et son budget;
- ii) Examiner le travail de l'équipe d'audit interne, son indépendance par rapport à la direction, ses compétences, ses ressources et ses relations avec l'auditeur externe;
- iii) Recevoir des rapports périodiquement de l'auditeur interne relatifs aux résultats de ses vérifications et aux progrès de la Société quant à la résolution des problèmes importants rencontrés; et
- iv) Veiller à ce que l'auditeur interne ait accès de façon continue au président du Comité ainsi qu'à tous les dirigeants de la Société.

4. Relatives aux contrôles internes, aux contrôles du processus de divulgation d'information et aux systèmes comptables

- i) Superviser le travail de la direction relativement à l'élaboration et à la mise en place des procédures de contrôles internes et examiner tout rapport émis par la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne quant à la fiabilité, l'efficacité, l'intégrité et la pertinence des systèmes comptables et des contrôles internes de la Société;
- ii) Évaluer l'efficacité, l'intégrité et la pertinence des processus de communication de l'information financière et des contrôles internes de la Société, tenant compte des commentaires de l'auditeur externe, de l'auditeur interne de la Société et du chef de la direction financière de la Société;
- iii) De concert avec la direction, examiner la pertinence des contrôles internes adoptés par la Société pour conserver ses actifs et s'assurer qu'ils ne soient pas utilisés de manière illicite, pour prévenir, empêcher et détecter des fraudes et pour vérifier l'exactitude des transactions financières et valider toute mesure adoptée à la suite de la découverte de faiblesses importantes;
- iv) Examiner, de concert avec la direction, les procédures de contrôle de la Société pour s'assurer que les informations sur la Société et les membres de son groupe qui doivent être divulguées en vertu des lois et de la réglementation applicables sont divulguées dans les détails prescrits et en temps opportun;
- v) Veiller à ce que les administrateurs, les membres de la haute direction et les autres employés de la Société respectent toute politique en matière de divulgation en vigueur de temps à autre; et
- vi) Examiner les informations fournies par le chef de la direction financière durant le processus d'attestation aux termes de la réglementation en matière de valeurs mobilières quant aux faiblesses importantes relevées dans la conception ou l'application de la procédure des contrôles internes de la communication de l'information financière, de toute faiblesse ou irrégularité qu'ils jugent raisonnablement susceptible d'empêcher la Société d'enregistrer, traiter ou communiquer son information financière qu'elle est tenue de divulguer dans les détails prescrits ou de déclarer toute fraude significative ou non impliquant un membre de la direction ou un employé ayant un rôle clé dans la procédure de contrôle interne de la communication de l'information financière de la Société.

5. Relatives aux exigences juridiques et réglementaires

- i) Examiner en temps opportun les problèmes importants signalés par la direction au sujet de la production et la communication de l'information financière destinée au public;
- ii) Vérifier la conformité des attestations de la direction à l'égard des rapports financiers conformément à la législation applicable; et
- iii) Aider le conseil à s'assurer que la Société se conforme aux lois et à la réglementation applicables eu égard à l'information financière.

6. Relatives à l'égard de la gestion des risques

- i) Examiner, sur une base annuelle, les principaux risques et la mise en œuvre par la direction de politiques et procédures visant sur une base annuelle à surveiller, contrôler et atténuer ces risques, y compris leur répercussion sur les opérations de la Société;
- ii) Examiner toute autre question de gestion des risques que le Comité juge appropriés; et
- iii) Examiner le programme d'assurance et tout renouvellement, y compris, la couverture des administrateurs et dirigeants, et faire un rapport au conseil.

7. Autres responsabilités

- i) Examiner et recommander au conseil pour approbation, à moins que l'approbation ne leur ait été déléguée, tout financement de la Société;
- ii) Étudier avec la haute direction tout dossier fiscal important;

- iii) S'assurer que des procédures et des politiques sont mises en place concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles internes, de l'audit ou autres sujets et concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de la Société de préoccupations touchant des pratiques douteuses en matière de comptabilité ou d'audit;
- iv) Examiner et évaluer la performance et la qualité de l'organisation, de la dotation en personnel et de la planification de la relève pour les responsabilités en matière de comptabilité et finance;
- v) Examiner tout incident en matière de fraude ou de conflits d'intérêt;
- vi) Examiner et recommander au conseil pour approbation tout programme de rachat d'actions de la Société;
- vii) Examiner et recommander au conseil pour approbation la déclaration ou le paiement de dividendes par la Société;
- viii) Examiner l'information concernant le Comité que la Société se doit de divulguer régulièrement dans ses documents;
- ix) Examiner la politique sur l'utilisation de produits dérivés et tout autre programme de couverture;
- x) Rencontrer régulièrement et séparément la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne;
- xi) De façon régulière, s'entretenir privément avec l'auditeur interne et l'auditeur externe sur la gestion des affaires financières et des contrôles internes en l'absence des membres de la direction;
- xii) Revoir le mandat du Comité au besoin et soumettre au conseil tout changement proposé, le cas échéant; et
- xiii) Remplir tout autre mandat confié de temps à autre par le conseil.

Le Comité fait rapport au conseil après chacune de ses réunions.